

Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

JOURNÉES DU SOUVENIR des 11 et 12 Février 1933

IV^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Toujours fidèles au Souvenir, nos adhérents se pressaient nombreux dans l'Hôtel des Invalides, le samedi 11 février pour assister à la 4^e Assemblée générale de l'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne ».

A 14 h. 45, le Général Gouraud, entouré de membres du Conseil d'administration, fait son entrée dans le Jardin d'Hiver, salué par l'assistance qui, spontanément, s'est levée.

Avant de déclarer ouverte la réunion, le Général fait observer une minute de silence en hommage à nos Morts, puis il donne la parole au Général Eon qui prononce l'allocution suivante :

ALLOCUTION

du Général EON, président

Mesdames, Mon Général, Messieurs,

C'est toujours en grand nombre que les adhérents de notre Association du Souvenir aux Morts de Champagne viennent se grouper, fidèles à la mémoire de leurs chers disparus.

L'appel du Comité est toujours entendu pour l'Assemblée Générale, pour le service à Saint-Louis-des-Invalides, et pour le pèlerinage sur cette terre de Champagne où nos morts sont tombés.

Vous rendez facile la tâche du Comité et vous l'encouragez dans ses efforts. Il vous en remercie.

Nous avons, cette année, la très grande satisfaction de voir notre Président d'Honneur, le Général Gouraud, rester à son poste de Gouverneur de Paris dans l'Hôtel des Invalides. En raison de ses glorieux services, il est maintenu sans limite d'âge dans la première section du Cadre de l'Etat-Major Général. Nous le garderons à notre tête pendant de longues années encore : c'est la prospérité assurée pour notre Association, dont les adhérents se groupent si volontiers autour du Chef de la 4^e Armée, autour de celui qui, depuis la guerre, donne tant de preuves d'affectueux intérêt aux veuves, aux mères, aux orphelins de ceux qui sont tombés pour la France, autour de celui qui a su édifier, à la mémoire de nos chers Morts et à leur gloire, le magnifique monument de Navarin.

Je ne puis, dans cet hommage de reconnaissance, oublier le Secrétaire Général de l'Association, notre cher Chez, qui seconde le Général Gouraud avec tant de dévouement. L'esprit toujours en éveil, il ne se contente pas d'organiser toutes choses dans le présent ; il prévoit l'avenir, s'attache à donner à notre Association le caractère d'utilité publique et lui procure les ressources financières qui assureront sa pérennité. Il ne doute de rien, aucune difficulté ne

l'arrête, c'est un réalisateur de premier ordre. Il a monté cette année, dans ce même Hôtel des Invalides, avec l'aide empressée des dames du Comité, et de ses collaborateurs, une vente qui a magnifiquement réussi.

Qu'il en soit chaudement remercié !

Regardons avec confiance l'avenir. Nos Morts de Champagne ne seront pas oubliés. Souhaitons que le ciel nous garde longtemps encore le Général Gouraud et le Lieutenant Chez, son collaborateur dévoué.

Le Général Gouraud prend alors la parole pour présenter en quelques mots Mme Dussane, sociétaire de la Comédie-Française, qui a bien voulu nous prêter son concours pour faire l'historique du Théâtre aux armées dont elle fut l'animatrice.

Cette émouvante évocation que nous reproduirons dans notre prochain bulletin fut saluée par de nombreux et chaleureux applaudissements.

Le Général Gouraud remercia Mme Dussane en ces termes :

Chère Madame Dussane,

Je veux vous remercier au nom de tous.

J'ai souvent vu pendant la guerre, pendant les séances du théâtre aux armées, les yeux de nos soldats tournés vers vous, vers vos compagnons et vos compagnes, avec cet air de gaieté et de gentillesse qui les caractérisait comme leur bravoure, et vous avez dit une chose très juste en parlant de la beauté de ces regards de soldats dirigés vers vous. Ces regards vous disaient : merci, de vous être arrachés au Théâtre-Français, au confort de la vie parisienne, pour venir bravement près des lignes avancées, dans des villages ruinés, au risque des obus, donner un peu de joie à des braves qui sortaient de la bataille et allaient y retourner.

J'en appelle aux généraux et aux officiers qui sont ici, au Général Eon, au Général Hély d'Oissel, au Colonel Rolland, des Zouaves, au Colonel Boyer-Ressès, des Chasseurs à pied ; tout le monde sortait meilleur et plus ardent au service du pays, de vos répétitions du théâtre aux armées.

C'est que les soldats français ne sont jamais si braves et si bons soldats que quand leur cœur est touché, quand ils se donnent.

Parfois même dans la paix on peut en trouver une preuve. La dernière et la plus tragique nous a été donnée par les funérailles du Président Paul Doumer.

Vous savez que les troupes défilent deux fois par an à Paris : le 14 juillet et le 11 novembre. Parfois, bien que les conditions matérielles du défilé du 14 juillet soient excellentes, je n'ai pas été content. Au contraire, au Panthéon, devant le cercueil du Président,

sur une place d'accès difficile et étroite, dont le pavage rappelle celui du Grand Roi, les troupes de Paris ont défilé d'une façon parfaite, les yeux tendus vers le cercueil drapé des couleurs nationales. C'est que tous, du général au petit soldat, voulaient rendre un dernier honneur au Président et au patriote tombé à son poste sous les coups d'un assassin.

Mais vous n'êtes pas de ceux, Madame, qui la guerre terminée ont mis sac à terre; non seulement vous jouez au Théâtre-Français, mais vous faites connaître la beauté des Lettres françaises à travers le pays et même à l'étranger. Partout vous les faites applaudir. La meilleure preuve de votre succès n'est-elle pas que le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, M. René Doumic, vous a demandé des conférences sur Racine, le mois prochain.

Aussi le Gouvernement de la République vous a-t-il donné la Croix de la Légion d'honneur, et le Président de la République, M. Albert Lebrun, lui-même a-t-il voulu vous la remettre.

J'ai entendu parfois discuter certaines croix. A la vôtre tout le monde a applaudi, et en particulier les anciens combattants.

Le général Gouraud donne ensuite la parole à M. Gaston Chezél, pour la lecture du rapport moral et financier.

RAPPORT MORAL

présenté par M. Gaston CHEZEL, Secrétaire général

Le 24 novembre dernier, devant sa statue qui se dresse sur un bloc de granit de France, au carrefour des Champs-Élysées, l'Armée, les Anciens Combattants, les Corps constitués représentant toute la Nation, étaient réunis pour rendre hommage à Clemenceau. M. Georges Leygues, Ministre de la Marine, son ancien collaborateur et son ami, évoqua le souvenir d'une visite qu'il lui fit quelque temps après l'armistice.

« Un jour de janvier, je vais le voir de grand matin. Il est songeur. Pas un mot, pas un geste. A quoi pense-t-il? »

« Vous ne savez pas où je suis? Je suis parmi les tombes de nos grands soldats. Ma pensée ne peut quitter ces sublimes enfants, ces jeunes hommes et ces poilus à barbe grise qui ont épuisé les horreurs de la guerre et tout sacrifié pour que les générations à venir vivent libres et jouissent d'un plus tranquille bonheur.

Il surmonta son émotion et d'une voix affermie :

— Si tant de sang avait coulé en vain, il faudrait crier anathème sur le monde.

— Oui! anathème sur ceux qui ont oublié les grandes leçons de la guerre, le souvenir des morts et l'exemple de leur sacrifice. Des morts, plus encore que des vivants, on a pu dire : « Ils ont des droits sur nous. » Ils ont au moins le droit de ne pas être oubliés. »

Dans ces temps où tout s'obscurcit, il reste pour éclairer la France, le flambeau du souvenir de ses morts.

Mon Général,

Mesdames, Messieurs, mes chers Camarades,

Nous ne sommes pas de ceux dont l'oubli peut toucher le cœur et nous tiendrons toujours bien haut ce flambeau du souvenir que nous voudrions passer aux générations qui nous suivent. Aussi, commençons par nous féliciter d'être aussi nombreux réunis aujourd'hui dans cette assemblée, qui n'est pas seulement une réunion commandée par les statuts de l'Association du Souvenir, mais aussi une occasion attendue de communier dans le même souvenir de nos morts, dans la même reconnaissance pour le don qu'ils ont fait à la Patrie.

L'an dernier, à pareille époque, nous terminions en vous invitant tous, les pères, les mères, les veuves, les anciens combattants et les jeunes, à vous unir dans une commune pensée pour nos morts et dans le même amour de la Patrie.

C'est sous le signe de cette union que nous nous plaçons cette année au début de cette réunion présidée par le Général Gouraud, que nous retrouvons toujours si affectueusement attentif à tout ce qui peut intéresser notre Association.

Mon Général, vous nous permettrez, en commençant, de vous exprimer notre reconnaissance, et nous parlerons ainsi non seulement en tant que membres de l'Association, mais aussi en tant que camarades de ceux qui ne sont pas revenus et dont vous vous attachez avec tant de bienveillance et d'autorité à perpétuer le souvenir.

Tout à l'heure, nous évoquons la grande figure de Clemenceau. Il a aimé les soldats de la France. Son vieux cœur endurci par une vie longue et particulièrement agitée s'était donné aux combattants. Comme lui, mon Général, vous avez aimé les poilus, mais vous les avez encore mieux aimés, parce que vous les avez mieux connus. Et plus encore, ils vous ont aimé, les poilus! Et maintenant, vous ne les oubliez pas, malgré le temps qui passe et qui emporte tant de souvenirs. De cet attachement, de ce souvenir fidèle, de cette pensée toujours attentive, les pères et les mères, les veuves et les fils de ceux qui sont restés là-bas et les anciens qui sont revenus vous remercient, mon Général, de tout leur cœur.

A vos côtés, le Général Eon, notre dévoué président, nous permettra de lui dire tout notre attachement. La guerre a été pour lui plus terrible encore que pour d'autres. Les deuils cruels qui l'ont frappé dans ses plus chères affections, les fatigues d'une dure campagne au cours de laquelle il n'a cessé d'exercer un commandement auraient pu lui faire prendre un repos dignement gagné. Mais le Général Eon a préféré continuer à servir et toujours pour la Patrie, en honorant ceux qui sont morts pour elle. Que le Général Eon daigne accepter tous nos remerciements pour le précieux concours qu'il veut bien apporter à notre Association.

Avant d'aborder la partie administrative de notre rapport, qu'il soit permis au Secrétaire Général de remercier le Conseil d'Administration de la confiance qu'il ne cesse de lui témoigner, ce qui facilite grandement sa tâche, tâche toujours si agréable à accomplir avec les dévouements constants et affectueux de ses collaborateurs du bureau, MM. Dreux, Caquet, Chabasse, Champion et Huard.

Mesdames, Messieurs, mes chers Camarades,

Nous vous avons réunis, conformément à l'article 17 des statuts, pour vous rendre compte de la marche de l'Association durant l'exercice 1932.

Grâce à la confiance et aux encouragements témoignés à votre Conseil d'Administration, au zèle et à l'active propagande de nos amis, notre Association s'est encore développée au cours de ce quatrième exercice, et elle avance toujours avec succès dans la réalisation de son objet.

Le Monument de Navarin - Les Ossuaires - La Crypte.

Le monument est toujours l'objet de notre attention et de nos préoccupations. Notre tâche de surveillance et d'entretien est considérablement facilitée par la présence constante, auprès du monument, de M. Maybel, architecte à Châlons, qui, par des inspections fréquentes, se rend compte de l'état du monument et nous signale les réparations nécessaires à effectuer. Nous le remercions tout particulièrement du précieux concours qu'il ne cesse de nous apporter. Cette année, avec les réparations ordinaires, courantes, peut-on dire, nous avons fait procéder à un nettoyage complet de l'extérieur du monument. A l'intérieur, deux nouveaux ossuaires ont été inaugurés lors du dernier pèlerinage, en septembre. Ils contiennent 1.000 corps, ce qui porte le nombre des ossuaires à trois, contenant près de 2.000 corps. Un quatrième ossuaire est commencé pour recevoir les ossements recueillis par les soins du Secteur de l'Etat Civil de la Marne, sous l'active direction de M. le Commandant Chaussier, auquel nous exprimons toute notre gratitude. L'Association du Souvenir, pour les services rendus à nos morts, lui a décerné cette année sa médaille d'argent.

La crypte se garnit toujours de plaques commémoratives apportées par les familles en souvenir des morts de Champagne.

Comme ceux des années précédentes, les réservistes qui ont fait leur période au camp de Châlons ou de Tahure, en 1932, sont venus visiter le monument, y ont déposé des palmes et apposé des plaques. De nombreuses Associations d'Anciens Combattants sont venues en

pèlerinage à Navarin et ont fait célébrer des cérémonies religieuses dans la crypte. Notre monument est donc toujours l'objet de la même vénération, il est le symbole du souvenir de nos morts.

Nous rappelons que le gardien du monument est toujours à la disposition des visiteurs et capable de donner tous les renseignements qui peuvent intéresser les familles. Nous avons eu la bonne fortune de voir s'installer, à Souain, Mme Faërber, membre de notre Comité depuis plusieurs années, et qui rend à l'Association les plus signalés services en allant souvent au monument et aussi en se rendant sur les tombes du cimetière de Souain lorsque les familles lui en font la demande. Qu'il nous soit permis de remercier Mme Faërber de tout son dévouement et du concours très précieux qu'elle apporte à toutes les manifestations de notre Association.

Nous continuons à fournir les drapeaux pour les cimetières. Nous pourrions, en 1933, en procurer à 15 cimetières, et ainsi, grâce à nous, le drapeau tricolore pourra couvrir de ses plis glorieux le dernier sommeil de nos morts.

Calvaire de Somme-Suippe

L'année dernière, nous avons annoncé l'ouverture d'une souscription pour la réfection du calvaire du cimetière national de Somme-Suippe. Cette souscription a rapporté jusqu'à présent la somme de 1.045 francs, qui n'est pas suffisante pour faire édifier un calvaire en pierre à la place du calvaire de bois élevé par les combattants pendant la bataille de 1915. Les fonds arrivent lentement, mais nous ne désespérons pas de réunir dans l'année qui commence la totalité des sommes qui sont nécessaires pour mener à bien l'œuvre que nous avons entreprise.

Pèlerinage

Comme tous les ans, notre pèlerinage du 25 septembre eut le plus grand succès; favorisés par un temps splendide, nos pèlerins ont parcouru l'immense champ de bataille de Champagne sous la conduite du Général Gouraud et du Général Eon. Nos amis de Châlons, de Somme-Suippe et d'Aubérives, avaient organisé les détails de ce parcours et des cérémonies religieuses, le tout d'une façon parfaite.

Cependant, cherchant toujours à mieux faire, et surtout à remplir exactement le but que nous poursuivons, c'est-à-dire de permettre aux familles des morts et aux anciens combattants un long séjour sur les points du front qui les intéressent et de pieuses visites aux cimetières, nous étudions pour cette année quelques modifications à apporter dans la disposition du pèlerinage. Nous avons estimé que pour laisser plus de temps aux pèlerins pour ces visites, nous nous rendrions le matin, directement au Monument de Navarin, où aurait lieu une cérémonie religieuse et, ensuite, le déjeuner; et après, selon les parcours différents qui sont à l'étude, on pourra passer l'après-midi sur le champ de bataille. Cette année, le pèlerinage aura lieu le 24 septembre, et dès à présent, nous demandons à tous ceux qui sont ici réunis, de faire une active propagande pour amener le plus de monde possible à cette manifestation du Souvenir, qui se déroule à l'endroit même où nos glorieux morts sont tombés.

Anciens Combattants

Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer, au cours de l'exercice écoulé, de nombreuses adhésions d'associations régimentaires, et de sociétés d'anciens combattants. Ce sont particulièrement les amicales régimentaires qui sont venues à nous. On se connaît mieux dans ces groupes dont le nombre des adhérents est relativement restreint, et c'est là où l'on s'aperçoit des vides créés par la disparition de ceux qui sont restés à la guerre. Le souvenir des morts est toujours plus vivant au sein des associations régimentaires que dans les grandes sociétés qui réunissent des anciens combattants. Ces amicales régimentaires ont toutes à cœur de faire apposer dans la crypte du Monument une plaque de marbre au nom de leur régiment et en l'honneur de leurs camarades tués en Champagne. Nous demandons à tous nos amis, anciens combattants, qui font partie d'amicales, de porter ces faits à la connaissance de leurs camarades et de les engager à suivre l'exemple que nous vous signalons. On nous a demandé pourquoi les numéros des régiments qui ont parti-

cipé aux batailles de Champagne ne sont pas inscrits sur le monument, comme on l'a fait pour les divisions. La raison en est simple, ils sont trop nombreux, la place aurait manqué pour cette inscription.

Nous faisons appel aussi aux Anciens Combattants pour qu'ils s'inscrivent individuellement. Que ceux qui sont isolés viennent à nous, car nous représentons, parmi les Anciens Combattants, l'action morale. On a trop perdu de vue, parmi les Anciens Combattants, ce côté moral de l'action, et les seules préoccupations matérielles, qui ont trop souvent présidé à l'action des Anciens Combattants, ont fini par rendre cette action stérile. Toute action, pour être réellement créatrice, doit partir du cœur. Or, quel sentiment plus beau pourrait-il exister dans notre cœur d'ancien combattant que le souvenir de nos morts. Gardons leur souvenir, mais aussi conservons l'exemple de leurs vertus et restons unis dans la grande solidarité du front.

Bulletin

Nous sommes très heureux de pouvoir signaler le succès grandissant de notre bulletin. La rédaction en est de plus en plus soignée, et ce qui prouve qu'il est très apprécié, c'est que chaque fois qu'il paraît, il nous apporte de nouvelles adhésions.

Les listes officielles des corps retrouvés par le Secteur d'Etat Civil de la Marne, régulièrement publiées, sont du plus haut intérêt pour les familles des disparus. Déjà, grâce à cette publication, nous avons pu permettre à des familles d'avoir les renseignements utiles pour retrouver les corps de ceux qu'elles pleuraient depuis des années. La publication de notre Bulletin n'aurait-elle que ce résultat, qu'elle serait déjà fort utile. Mais, en outre, tous les renseignements intéressant l'Association qui donnent le reflet de sa vie, des pages d'histoire extrêmement instructives, font du Bulletin non seulement une lecture utile, mais encore instructive, agréable et consolante.

Nous remercions tous ceux qui nous apportent leur concours pour la rédaction du Bulletin et nous faisons appel à la collaboration de tous nos adhérents, de tous nos amis, pour rendre notre Bulletin encore plus intéressant. Mais, comme nous vous le disions déjà l'an passé, notre Bulletin nous coûte cher. Il nous faudrait trouver de la publicité pour nous aider au moins à supporter les frais de la publication. Le nombre de nos adhérents augmentant, nous devrions les voir nous apporter une publicité suffisante pour nous permettre de faire paraître le Bulletin sans dépenser des fonds qui nous sont si nécessaires pour mener à bien l'œuvre que nous avons commencée.

Nos Adhérents

Le nombre des adhérents de notre Association est passé de 1.640 au 31 décembre 1931, au chiffre de 2.110 au 31 décembre 1932. Il faut nous féliciter de cette progression continue, alors que tant d'œuvres, à l'heure actuelle, déclinent. Mais cependant, ce progrès est bien faible si l'on songe à tous ceux qui devraient s'intéresser à notre Œuvre, toutes les familles qui ont perdu l'un des leurs sur le champ de bataille de Champagne, tous les Anciens Combattants qui ont participé aux durs combats de la 4^e Armée, tous ceux, enfin, qui devraient se souvenir. Il faut donc augmenter encore notre propagande et faire connaître notre Œuvre, car beaucoup de ceux qui devraient s'y intéresser pèchent non pas par négligence, mais par ignorance. Répandez autour de vous notre Bulletin, c'est encore la meilleure des propagandes. Donnez-nous les adresses de ceux auxquels on pourrait l'envoyer, afin de nous permettre d'augmenter encore le nombre des adhésions.

Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer la perte de certains de nos adhérents, et d'autres ont été frappés dans leurs plus chères affections. Vous avez lu dans le Bulletin la publication de ces décès; nous renouvelons aux familles la grande part que nous prenons à leur deuil.

Nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée émue pour le Président Doumer, qui était l'un des premiers adhérents de notre Association, en souvenir de l'un de ses fils tombé au champ d'honneur, en Champagne. Notre Bulletin a exprimé en son temps notre peine et notre indignation, l'horreur d'un tel forfait soulève la conscience de tous les honnêtes gens. Toujours fidèles au souvenir,

nous avons décidé de conserver pieusement celui du Président Doumer et de ses quatre fils, par une plaque de marbre apposée dans la crypte de Navarin, et portant les noms de Paul Doumer, André Doumer, René Doumer, Marcel Doumer et Armand Doumer, tous les cinq morts pour la France.

Section de Châlons-sur-Marne

Nous vous annonçons, l'année dernière, la création de cette section. Sous l'active et si dévouée direction de son président, le Général Beaudelaire, de MM. Malarmey, Savouret, Louvard, et d'autres encore dont nous ne pouvons citer tous les noms, mais que nous n'oublions point, la section de Châlons est en progrès constant. Elle est passée, au cours de l'année, de 80 membres à 130. Cette section rend à l'Association les plus grands services, d'abord en assurant une liaison rapide et efficace entre notre Direction et le Monument. Ensuite, pour les pèlerinages, elle assure l'organisation des différentes cérémonies. Réalisée pour la première fois l'année dernière, cette organisation s'est révélée en tous points parfaite. Qu'ils soient remerciés, tous les dévoués représentants de la Section de Châlons, et nous leur souhaitons de nouveaux succès dont nous serons très heureux de vous entretenir l'année prochaine.

Nos Délégués-régionaux

L'action de ces délégués, chacun dans sa région, est la plus utile des propagandes et le seul moyen de faire connaître notre Association dans les coins les plus reculés de la Province. Dans la région du Soud-Ouest, l'infatigable Colonel Drouin récolte toujours des adhésions. Dans le Maine-et-Loire, M. Duveau-Buzard nous apporte aussi un précieux concours. Dans la Côte-d'Or, notre camarade Duret continue son action efficace, ainsi que M. Lejeune dans le département de la Moselle. A Paris, M. Bondivenne, père d'un combattant tombé en Champagne, mène une propagande active qui donne les meilleurs résultats. Nous vous avons indiqué l'an dernier qu'aux Etats-Unis une délégation, à la tête de laquelle se trouve Mme Fouré, professeur de français à l'Université de Columbus, a été créée pour faire connaître notre Œuvre.

Enfin, nous sommes heureux d'ajouter cette année, à cette liste d'ardents propagandistes, le nom du Capitaine Pellet, président du Souvenir Français à Saint-Chamond (Loire), qui a bien voulu accepter d'être délégué de notre Association pour toute la région de Lyon et Saint-Etienne. Ancien capitaine de chasseurs alpins, glorieux combattant de Champagne, M. Pellet fera certainement une œuvre utile dans la région lyonnaise.

Nous faisons le plus pressant appel à tous nos amis de Paris et de Province pour qu'ils trouvent parmi eux des délégués qui augmenteraient nos moyens de propagande.

Vente de charité

Lorsque votre Conseil d'Administration a mis pour la première fois à son ordre du jour l'organisation d'une vente de charité, l'enthousiasme ne fut pas unanime. C'est que, évidemment, il apparaissait tout de suite des difficultés considérables pour la réalisation de cette manifestation. Mais, cependant, l'idée était lancée et, au sein du Comité, les concours les plus généreux et les plus utiles surgirent aussitôt. L'organisation fut longue, assurément, difficile même, mais grâce au zèle, au dévouement et à l'entrain des dames qui ont bien voulu accepter d'y consacrer tous leurs efforts, la vente de charité des 26 et 27 novembre remporta le succès le plus complet, nous allions dire presque inespéré. Le dernier Bulletin vous en a donné le compte rendu. Nous ne reviendrons pas sur les détails de la vente de charité, nous voulons seulement en retenir le caractère un peu particulier. Nous avons vu de nombreuses ventes de charité, quelques-unes des mieux réussies. Aucune ne présentait l'aspect de celle de l'Association du Souvenir. Ce qui dominait, c'était la joie, la joie de faire le bien, mais une joie recueillie, dans une atmosphère de sympathie mutuelle, nous dirons même d'aspect familial. Une troupe de jeunes et beaux enfants parcourait les salons, recueillant des offrandes. Ils étaient accueillis par tous avec la plus grande sympathie, même si leur insistance durait un peu trop. Dans ces salons historiques où planait le souvenir des morts,

c'est-à-dire le passé, ces jeunes enfants apportaient le sourire de l'avenir. Que de manifestations touchantes nous ont été données dont nous avons déjà parlé dans le Bulletin, mais sur lesquelles il nous est si agréable de revenir! De toutes les parties de la France nous sont parvenus des envois, les uns importants, les autres plus modestes, la plupart contribution de pauvres, de travailleurs. On vous a parlé, dans le Bulletin, de cette vieille maman d'une province lointaine qui tricotait, usant ses pauvres yeux à la lueur de la lampe, le soir, ses journées terminées, pour pouvoir, elle aussi, envoyer à la vente un don en souvenir de son fils tombé en Champagne. Combien de ces vieilles mamans qui nous ont envoyé des lainages, des layettes et qui, le soir, en tricotant chaussons roses et petits bas blancs, revivaient dans le lointain des ans passés les jours heureux où celui qui n'est plus, et dont le souvenir est toujours présent, était un tout petit enfant dont la pensée ne quitte jamais le cœur d'une mère.

Cette vente de charité fut une bonne affaire pour notre Association, mais ce fut également pour les adhérents l'occasion de se voir plus souvent, de se connaître mieux, de s'apprécier davantage. Nous ne saurions donc, à cette Assemblée générale où nous devons vous rendre compte de la vie de notre Association, insister trop sur l'importance considérable, à tous les points de vue, de la vente des 26 et 27 novembre dernier, et ce succès fut dû surtout au zèle et au dévouement de tous ceux qui y ont apporté leur concours. Qu'ils en soient tous remerciés au nom de ceux que nous représentons ici, les Morts de Champagne, car grâce à eux, leur souvenir sera encore plus vivant dans l'avenir.

Vente de carnets de timbres

La vente de nos carnets de timbres n'a pas donné les résultats que nous pouvions attendre. Nous avons encore à vendre 40.000 carnets, ce qui est pour nous une lourde charge financière qui pourrait rapidement disparaître si chacun veut bien faire là encore un effort et nous apporter un concours précieux. Avec l'autorisation du ministère de l'Intérieur, nous avons décidé d'organiser cette année une semaine de vente de carnets sur la voie publique, dans toute la France. Pour le succès de cette semaine qui pourra se tenir soit en mai, soit en juin, nous faisons appel à tous nos amis de Paris et de province pour que dès maintenant ils pensent à constituer des comités. Ces comités pourront être établis à Paris par arrondissement et pour la province, dans chaque ville où nous pourrions trouver des organisateurs. Les détails de cette vente seront indiqués par le Bulletin et dès aujourd'hui nous demandons à nos amis qui sont ici présents, de se faire inscrire en vue de l'organisation de la semaine de vente de timbres pour qu'ils puissent recevoir les indications utiles et grouper autour d'eux toutes les bonnes volontés décidées encore une fois à nous rendre service.

Reconnaissance d'utilité publique. - Fondation.

Nous nous étions promis de vous apporter à cette assemblée la reconnaissance d'utilité publique de notre Association. Cette reconnaissance officielle, pour des raisons administratives, a été retardée. Notre demande, présentée en septembre 1931 fut agréée par le Conseil Municipal de Paris et par la Préfecture de la Seine; soumise ensuite au ministère des Pensions, elle fut l'objet d'une très sérieuse étude. A la suite de cette étude vos délégués furent saisis de certaines observations faites par le ministre des Pensions, en particulier, sur un point sur lequel nous fûmes de grand cœur d'accord pour accepter la demande du ministère des Pensions. Il s'agissait, pour notre Association de prendre l'engagement d'assurer la sépulture perpétuelle des soldats inhumés dans les ossuaires de Navarin, et l'entretien également perpétuel du Monument, sans le secours des pouvoirs publics. Notre demande, modifiée selon ces suggestions, reprit la voie administrative et, après un court passage au ministère de l'Intérieur, fut dirigée sur le Conseil d'Etat. Cette haute assemblée, après examen de notre demande, n'en prononça pas le rejet, mais nous fit connaître qu'elle n'était pas d'avis d'accorder la reconnaissance d'utilité publique à une Association et nous donnait le conseil de constituer une Fondation, ainsi qu'il a été fait pour la chapelle de Dormans et comme il sera fait pour l'Ossuaire de Douaumont. Vos délégués convoqués furent reçus par le conseiller

rapporteur qui leur exposa les raisons de l'avis donné pas le Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat considère que la reconnaissance d'utilité publique ne doit être accordée qu'à un établissement dont le caractère « d'utilité publique » ne peut être modifié au cours de son existence, c'est-à-dire défini une fois pour toutes à l'origine et sans aucune modification possible dans l'avenir.

Or, l'Association, selon la loi de 1901, détermine son but et peut le modifier à tout instant au cours de son existence par délibération de l'assemblée des associés. Au contraire, aux termes de la loi, le but de la Fondation, établi à l'origine par les fondateurs, ne peut jamais être ni modifié ni transformé, car il n'est jamais soumis à la délibération d'une assemblée quelconque.

L'avis du Conseil d'Etat est donc le suivant :

L'Association du Souvenir vise essentiellement à conserver intacte et vivante la mémoire des morts de Champagne, ainsi que le monument qui en consacre le souvenir, et son but est de mettre l'un et l'autre à l'abri de toutes destructions, profanations ou même transformation. Seule, la Fondation, par sa forme juridique, est susceptible de donner, au sujet de l'accomplissement de ce but, toutes garanties pour l'avenir au Conseil d'Etat.

D'autre part, le contrôle de l'Etat s'exerce de la même manière et dans les mêmes conditions, qu'il s'agisse d'Association ou de Fondation reconnue d'utilité publique.

Il nous est difficile d'aller à l'encontre d'un avis donné d'une façon aussi catégorique et en même temps, il faut le reconnaître, aussi amicale. Vos délégués vont donc se mettre en rapport le plus tôt possible avec l'administration et reprendre les formalités de reconnaissance d'utilité publique sous la forme de Fondation. Mais, à côté de cette Fondation, demeurera l'Association du Souvenir telle qu'elle est conçue, et plus cette Association sera florissante, plus elle aura d'adhérents, plus la fondation aura de ressources et plus il lui sera aisé de remplir son but.

Ce que nous désirons tous, c'est que notre œuvre puisse continuer et qu'après nous d'autres en prennent la direction sans pouvoir en changer les buts. Tel est l'avantage de la Fondation. Au milieu des subtilités juridiques qui préoccupent à juste titre le Conseil d'Etat, nous ne voyons, nous, qu'une idée, c'est d'assurer à nos morts la pérennité du souvenir. Cette idée, cette volonté sont notre raison d'être.

Et ce soir, quand nous monterons l'avenue des Champs-Élysées, au milieu des lumières innombrables de Paris, Paris au cœur généreux mais parfois oublieux, nous dirigeant vers la tombe de l'Inconnu qui personnifie tous les disparus, tous les Morts de la guerre, pour rendre hommage à leur sacrifice, nous renouvellerons tous dans notre cœur le serment déjà fait dans le passé, de ne jamais oublier et de faire tout pour que les autres se souviennent.

Demain, sous la voûte glorieuse de la chapelle des Invalides où planent ensemble la gloire passée et l'âme de la Patrie, nous nous recueillerons pieusement, apportant à nos morts le soulagement de nos prières. Et vous tous, venus de la capitale, de la ville et des hameaux, vieillards ou jeunes gens, femmes au cœur meurtri, jeunes filles auxquelles l'avenir sourit, vous rentrerez chez vous avec un peu plus de douceur dans le cœur, avec cette satisfaction de l'âme que les vivants gagnent en communiant avec leurs morts.

SITUATION FINANCIÈRE

1932

L'avoir au 1^{er} janvier 1932 était de..... Fr. 86.548 75
 Les recettes du 1^{er} janvier au 31 décembre 1932
 sont de..... 94.052 »

Savoir :

A. — Association du Souvenir :
 Renouvellement des cotisations..... 14.851 »
 Adhésions nouvelles..... 5.846 »
 Rachats des cotisations..... 4.282 »

Quêtes.....	2.054 60
Publicité.....	320 »
Vente carnets de timbres.....	3.574 90
Souscription du Calvaire de Somme-Suippe.....	920 »
Section de Châlons.....	2.282 »
Intérêts de Banque.....	98 30
Revenus du Portefeuille.....	439 »
B. — Monument :	
Tronc de Navarin.....	3.212 85
Dons.....	2.565 75
Ventes diverses au Monument.....	5.768 75
Vente de Charité.....	46.657 50
Revenus du Portefeuille.....	1.188 35

180.600 75

Les dépenses de l'année 1932 sont de.....

34.391 10

Savoir :

A. — Association du Souvenir :	
Timbres et frais de recouvrement.....	2.447 15
Bulletins.....	11.940 75
Organisation du Service religieux.....	1.776 »
Imprimés.....	3.050 05
Cotisation Flamme.....	100 »
Machine à écrire.....	1.600 »
Dépenses Section Châlons.....	875 20
Frais de Banque.....	38 70
Compte d'ordre.....	328 50

B. — Monuments :	
Timbres.....	549 85
Gardiennage.....	800 »
Ossuaires N° 2 et 3.....	3.900 40
Réparations au Monument.....	1.189 50
Pavillons aux cimetières nationaux.....	899 »
Imprimés.....	365 50
Organisation du Pèlerinage.....	2.327 50
Compte d'ordre.....	2.103 »

Avoir au 1^{er} janvier 1933..... 146.209 65

Bilan au 1^{er} Janvier 1933

ACTIF

Portefeuille :

350 fr. de vente 3 %.....	9.041 65
80 fr. de vente 4 %.....	1.789 »
900 fr. de vente 4 1/2 %.....	18.750 »
2 Communales 4 % 1931.....	1.834 »
3 Ville de Paris 1931.....	2.763 »

34.177 65

Dépôt à la Banque de France.....	45.130 05
Dépôt à la Société Générale.....	61.986 10
Dépôt au Crédit Commercial de France.....	1.916 80
Dans la Caisse de Châlons.....	1.306 80
En caisse au Siège Social.....	1.692 25

146.209 65

PASSIF

Sommes réservées pour la dotation de la Fondation.....	87.508 75
Sommes réservées pour le Calvaire de Somme-Suippe.....	1.945 »
Rachats de Cotisations.....	17.722 »
Disponible.....	39.033 90

146.209 65

MM. Jeant et Lambert, Commissaires aux Comptes,
 donnent connaissance de leur rapport.

Déclaration de la Commission de Contrôle présentée par M. JEANT

Mon Général,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qu'a bien voulu leur confier l'Assemblée générale du 13 février 1932, les membres de la Commission de contrôle, MM. Lambert et Jeant, se sont réunis le samedi 28 janvier dernier au siège de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.

Ils se sont fait présenter toutes les pièces concernant les recettes et dépenses de l'année 1932, et l'examen de ces pièces a permis de constater la parfaite tenue, ainsi que la sincérité des écritures.

Ils ont également procédé à la vérification des comptes en banque et des espèces en caisse lesquels, au 1^{er} janvier 1933, présentaient un solde créditeur de..... Fr. 146.209 65

Il résulte de nos vérifications que les chiffres indiqués au bilan qui vient de vous être soumis sont rigoureusement exacts.

En conséquence, la Commission de Contrôle vous propose de donner quitus au trésorier, M. Champion, de sa gestion pour l'exercice 1932; elle vous propose également de lui adresser des félicitations ainsi que des remerciements pour le zèle et le dévouement qu'il apporte dans ses fonctions.

Le Général Gouraud, après demande d'observations, met aux voix les rapports qui sont adoptés à l'unanimité, le rapport financier faisant l'objet d'une mention de félicitations à inscrire au procès-verbal en faveur du Trésorier, M. Claude Champion.

Le renouvellement statutaire du tiers du Conseil, soit MM. Chabasse, Caquet, Champion, Dreux, Beckmann, Tastemain, Welsch, et Mmes Morizot et Tiers, est mis aux voix, ainsi que la nomination pour 1933 des Commissaires aux Comptes MM. Lambert et Jeant. L'Assemblée, à l'unanimité, ratifie ces renouvellements et nominations.

Avant de terminer la première partie de la séance, le Général Gouraud prononce l'allocution suivante :

ALLOCUTION du Général GOURAUD

Président d'Honneur

MESDAMES, MESSIEURS,

« Comme toujours, mon premier soin sera de remercier notre cher Président, le Général Eon, et notre ami Chezél.

L'association est en progrès continu : le rapport du Secrétaire général l'indique clairement.

Mes remerciements vont aussi à ceux qui composent leur état-major : Dreux, Chabasse, Caquet, Champion, Huart, etc. C'est grâce à eux, à leur travail quotidien que nous pouvons nous féliciter de ces progrès.

Mais si le rapport de Chezél est éloquent dans les résultats obtenus, il glisse avec sa modestie ordinaire sur le travail fourni.

C'est aussi une heureuse circonstance pour moi de remercier les dames qui ont apporté à la vente de charité de novembre leur coopération si compétente et si dévouée. J'ai entendu parler des ventes, j'y suis allé même, il y a tant d'œuvres intéressantes! mais pour notre vente de novembre, c'était la première fois que j'assistais — d'ailleurs de loin — à l'organisation, et je ne soupçonnais pas ce qu'il fallait de prévoyance, d'intelligence, de tact, d'amabilité et de dévouement pendant toute la période de préparation, c'est-à-dire pendant plusieurs mois.

Votre succès, Mesdames, est d'autant plus beau que nous sommes en pleine crise. Aussi je désire adresser au nom de l'association nos remerciements les plus chaleureux et les plus sincères à tous ceux et à toutes celles qui ont participé à cette vente.

L'association, disais-je, est en progrès : depuis l'année dernière notre nombre a augmenté de 500, c'est-à-dire que notre effectif dépasse maintenant les 2.000. Nous sommes donc une société respectable et notre marche en avant ne s'arrêtera pas.

Le rapport vous a dit que ces progrès sont dus à nos délégués régionaux : à Bordeaux, mon vieil ami le colonel Drouin, — mon lieutenant lorsque je suis arrivé sous-lieutenant au Chasseurs à pied, — a secoué la grande ville; le brave Lejeune à Hayange; Tastemain dans un arrondissement de Paris; Mme Fouré à Columbus, aux Etats-Unis, ont droit à des remerciements particuliers. Enfin un exemple récent de l'efficacité de l'action partout où elle est donnée avec persévérance et avec cœur, nous est fourni à Saint-Etienne, par le brave capitaine Pellet.

Le rapport vous a signalé un autre point intéressant : les Amicales régimentaires. Elles viennent à nous de plus en plus nombreuses. Elles ont compris notre but. La preuve en est que les pèlerins de Navarin ont pu voir dans la crypte les nombreuses plaques qui rappellent les numéros de nos glorieux régiments. Je demande à tous les anciens combattants qui sont ici de battre le rappel dans leurs Amicales pour qu'elles se joignent à nous.

Mais le nombre n'est pas le seul élément de force d'une société. Il faut encore que ses finances soient bien gérées. Le rapport financier vous en a donné la preuve, puisqu'il accuse un avoir de 146.000 francs.

Nous n'avons pas qu'à nous féliciter.

Chezél prononçait tout à l'heure un mot douloureux, mais exact, hélas! Dans bien des œuvres, les anciens combattants ne s'occupent plus que de leurs intérêts matériels. Ces intérêts ont bien leur valeur, mais il y a autre chose dans la vie. Les hommes sont tous conduits par deux grands mobiles : le sentiment et l'intérêt. Dans les sentiments, nous mettons au premier rang l'amour de la France pour lequel nos morts sont tombés, car cet amour coûte terriblement cher pendant la guerre : les souffrances, les privations, la mort même, tous les sacrifices! L'amour du pays aujourd'hui ne nous demande que des sacrifices infiniment moins durs. Comment se fait-il qu'ils semblent parfois plus difficiles qu'autrefois ceux de la Grande Guerre? Qu'est-ce qu'une année de service dans de bonnes casernes? Qu'est-ce qu'une période de vingt et un jours pour les réserves, à côté des longues années dans les tranchées et dans les attaques?

Cet amour de la France doit être actif et vivant, c'est-à-dire qu'il ne faut pas le garder secret, au fond de son cœur; il faut le faire rayonner autour de soi, dans ses conversations, dans ses correspondances, en un mot, dans son action. Et nous ne pouvons admettre que la Patrie disparaisse du fait des accords internationaux auxquels la paix nous a amenés. S'il y a des malheureux qui l'oublient, nous, nous garderons fidèlement le mot d'ordre donné par le Général Weygand, notre grand chef, dans son beau livre *Le 11 Novembre* : « FRANCE D'ABORD! ».

Et c'est précisément parce que nous voulons que l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne reste toujours inspirée du même esprit, que nous allons demander, suivant l'avis judicieux du Conseil d'Etat, que notre Association soit constituée en Fondation, comme la Chapelle de Dormans ou l'Ossuaire de Douaumont.

C'est le seul moyen légal pour que notre but si pur et si élevé reste à jamais à l'abri des profanations ou même des transformations. »

D'unanimes applaudissements saluent ces paroles.

Comme chaque année, la Section Cinématographique de l'Armée prête son concours pour la deuxième partie et le Commandant Calvet commente avec la précision historique qui lui est familière son film en quatre parties dédié à nos Gloires Coloniales, depuis les Croisades jusqu'à nos jours.

A 17 h. 30, la séance est levée pour se rendre individuellement à l'Arc de Triomphe.

A 19 heures, le Général Gouraud, suivi de nos adhérents et des membres de l'œuvre des Veuves de guerre et Orphelins victimes de la guerre, s'avance vers la dalle sacrée.

Les clairons du 24^e régiment d'infanterie exécutent la nouvelle sonnerie « Aux Morts », puis une mère, Mme Thiblot, de Dijon, et une veuve de guerre, avancent le glaive symbolique vers la Flamme qui jaillit. Une minute silencieuse, une nouvelle sonnerie, la cérémonie est terminée.

X^e MESSE ANNUELLE

12 Février 1933

Depuis dix ans qu'une messe est célébrée chaque année dans la Chapelle des Invalides pour les morts des Armées de Champagne, jamais pareille foule n'est accourue pour leur rendre l'hommage qui leur est dû et pour apporter à leur soulagement les plus ferventes prières. Toute la nef et les bas-côtés étaient remplis, et les tribunes contenaient également beaucoup de monde. Nombreux furent ceux qui ne purent trouver de sièges et qui restèrent pendant toute la cérémonie debout à la porte d'entrée ou dans les allées latérales. Cependant, toute cette foule fut pieusement recueillie et pas le moindre incident ne vint troubler la belle ordonnance de la cérémonie.

Plus nombreux que les autres années, également, étaient les représentants des Anciens Combattants qui avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation. Ce fut un précieux réconfort de voir tous ces anciens de la guerre se presser au pied de la chaire pour entendre la parole de l'un d'eux exalter l'héroïsme et le sacrifice de nos morts. Dans un temps où tant de soucis matériels accablent l'humanité, où les appétits et l'égoïsme font fureur, les anciens combattants sont encore pénétrés d'idéal, ils sont la grande force morale de la nation.

Près de cent drapeaux encadrent l'autel et, parmi ces emblèmes sacrés on remarque les drapeaux des nations alliées et amies. Les personnalités officielles avaient répondu nombreuses à notre invitation.

A 10 h. 45, les portes de la Chapelle s'ouvrent, l'harmonie des Anciens Combattants, avec tambours et clairons, entre suivie des nombreux drapeaux d'Associations d'Anciens Combattants qui viennent se grouper autour du catafalque, précédant le général Gouraud qui va prendre place en avant des personnalités officielles. La messe commence aussitôt, célébrée par le colonel de Lespinois. Les chants liturgiques sont exécutés sous la direction du sergent Marcel Laloy, maître de chapelle, grand mutilé de guerre.

A l'Evangile, M. l'Abbé Debrune, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, deux blessures, monte en chaire et prononce l'allocution que l'on a lue d'autre part, et dont les termes élevés pénétrèrent jusqu'au plus profond de l'âme. Ensuite, la messe se poursuit dans le calme et le recueillement de l'assistance émue.

Des quêteuses passent dans les rangs des fidèles, sollicitant leur obole pour le monument et les ossuaires de Navarin.

A l'élévation, la sonnerie « Aux Champs » retentit, étreignant le cœur des assistants d'une émotion intense.

Après un chœur interprété par la maîtrise de Saint-Louis des Invalides, c'est l'absoute.

Libera me Domine! Le cri d'angoisse et d'espérance retentit, cependant qu'au milieu des drapeaux qui s'inclinent, s'avance l'abbé Gillet, auquel une bombe d'avion a enlevé les deux bras. Minute émouvante entre toutes, celle où s'approche du catafalque qui symbolise les tombes de nos morts, leur frère si éprouvé qui ne pourra plus joindre les mains pour implorer la miséricorde divine. Aussi, debout devant le catafalque, la poitrine en avant, il s'offre tout entier comme un holocauste vivant sous la grande chape noire pour le repos des morts, sur lesquels il laisse tomber de ses lèvres des prières ardentes.

M. l'Abbé de Lespinois et M. l'Abbé Debrune assistent l'Abbé Gillet et font pour lui les gestes rituels. O Morts des Armées de Champagne, comme ces prières ont dû vous être salutaires! l'Abbé Gillet ne pouvant vous bénir avec ses bras laissés sur le champ de bataille, vous a bénis avec son cœur. Les assistants conserveront longtemps le souvenir de cette cérémonie qui a fait battre les cœurs de la même émotion et qui a mouillé bien des yeux à la vue de cette grande famille du sacrifice : les morts, les mutilés, les combattants.

ALLOCUTION

prononcée par M. l'Abbé DEBRUNE
en la Chapelle Saint-Louis des Invalides
le Dimanche 12 Février 1933

Monsieur le Représentant du Président de la République,
Messieurs les Généraux,
Mes chers Camarades,
Mes Frères,

Pardonnez-moi si, de l'émotion avec laquelle j'ai lu les bulletins de l'Association du Souvenir aux Morts de Champagne, je ne vous livre que le double sentiment qui me domine en ce moment :

Le premier, tout de reconnaissante admiration envers l'éminent président d'honneur qui, avec un inlassable dévouement, reportant sur les pauvres mamans, sur les veuves et les orphelins, l'affection virile et paternelle qu'il portait à ses chers soldats, s'ingénie et réussit si bien à consoler les uns en multipliant les moyens d'honorer la mémoire des autres.

Je suis certain, Monsieur le Gouverneur, d'être l'interprète de toute cette noble assemblée, en vous adressant l'expression de sa respectueuse et affectueuse gratitude et en vous priant de la partager avec le général Eon et tous les membres de votre Comité, comme je suis certain d'être votre interprète, en affirmant à tous les représentants de nos fières nations alliées, que leurs fils tombés à nos côtés gardent dans notre pensée et dans nos cœurs la place qu'ont su y conquérir leur héroïsme et leur sacrifice.

Le deuxième sentiment est tout de confusion, à la pensée que m'échoit le périlleux honneur de succéder aux prêtres et prélats qui, ici même, vous ont tenus sous le charme de leur parole autorisée. A défaut de leur éloquence, je vous apporte mon obéissance de soldat à l'ordre trop aimable d'un chef vénéré. Sans doute a-t-il cru que tout officier, serait-il de réserve, devait, aujourd'hui comme au combat, à l'exemple des élèves de l'École de Guerre, savoir tirer parti d'une situation même désespérée. Je m'y efforcerai, assuré de votre bienveillante indulgence pour le blessé qui a laissé un peu de son sang devant les fils de fer allemands, lors de l'attaque des Monts de Champagne, en mai 1917.

Ma tâche est du reste singulièrement facilitée, du fait que vous ne me demandez pas de faire œuvre d'historien, de stratège ou de diplomate. Comme l'attestent les comptes rendus de vos annales, d'autres s'y sont exercés à votre entière satisfaction.

Ce que vous attendez, c'est la parole simple et loyale du prêtre-soldat qui a combattu et vécu avec ceux que vous pleurez, les a aimés autant que vous-mêmes et qui doit vous rappeler nos devoirs envers eux.

Nous leur devons tout, puisqu'ils nous ont laissé une France intacte avec son honneur, sa liberté, son sol et sa vie, il est juste que nous nous souvenions d'eux et qu'à leur exemple nous aussi nous consacrons au pays le meilleur de nous-mêmes : notre pensée, nos talents et nos énergies.

Je crois, mes frères, que si nos 1.500.000 morts et en particulier nos 300.000 morts de Champagne le pouvaient, tous ensemble ils se dresseraient du fond de leur tombe, pour nous crier, avec plus de force que jamais, ces trois consignes :

Français! de grâce, *souvenez-vous, soyez vigilants, restez unis.*

Se souvenir! rien de plus naturel et de plus facile en apparence, en réalité rien de plus difficile par les exigences qui en découlent. C'est bien, en effet, l'une des plus tristes misères de l'homme que la facilité avec laquelle il oublie. Saisi un jour par quelque grand spectacle, étreint par la douleur, étouffé par les sanglots, volontiers il jure à ses larmes une immortelle fidélité, mais passent les jours et les ans, sous la poussée d'autres impressions et d'autres douleurs, les premières s'atténuent, s'effacent et disparaissent, si tant est que le simple cours fastidieux du temps qui s'envole, ne suffise à les emporter toutes, car, il n'est pas jusqu'aux vulgarités de la vie de chaque jour, qui n'apportent leur insipide goutte d'eau à cette coupe peu profonde du cœur de l'homme dont le trop plein incessamment déborde.

Et c'est ainsi que pour trop de Français, de mauvais Français qui n'ont point souffert et se détournent de la souffrance de leurs frères,

la guerre n'offre plus qu'un pâle reflet historique qui effleure à peine leur pensée et n'ébranle en aucune façon ni leur volonté ni leur cœur.

C'était prédit et en termes trop choisis pour une si triste vérité : « O Morts, on vous oubliera. Oui, il y aura du bonheur, oui, il y aura de la joie sans vous ; car, tout pareil à l'eau des étangs qui dort tranquille sur un lit de bourbe, l'homme filtre ses sentiments et ne garde que ceux des beaux jours. Les regrets, les larmes, les ruines, tout cela est trop lourd, tout cela tombe au fond. On oubliera... les voiles de deuil, comme les feuilles mortes tomberont... et vous mourrez, ô Morts ! pour la seconde fois ! »

La France tout entière, par la voix de ses gouvernants et de ses chefs, de ses combattants et de ses mutilés, par les larmes de ses victimes, par les innombrables monuments qui s'élèvent grandioses dans nos villes, plus modestes dans nos plus humbles bourgades, proteste contre cette impossible ingratitude. Avec la France, la vraie France, solennellement, jurons une fois de plus que jamais l'histoire de nos héros ne sera vouée au noir oubli comme sont relégués au fond des trous d'obus les débris de la vieille ferraille de guerre. Il y a encore trop de veuves qui sentent douloureusement le vide du foyer, trop d'orphelins à qui manque le père dans le dur apprentissage de la vie, pour écouter les méchants, fous ou naïfs, qui, au nom de je ne sais quel humanitarisme, subversif de tout l'ordre social, voudraient supprimer nos fêtes patriotiques et nos cérémonies du Souvenir, sous le prétexte mensonger qu'elles entretiennent l'esprit de vengeance et forment l'un des principaux obstacles à la paix universelle.

La France a suffisamment montré qu'elle était généreuse et conciliante, qu'elle aimait et voulait la paix et qu'en dépit de l'inutilité de tous les sacrifices consentis, elle ne demandait qu'à pardonner. Encore ne faut-il pas lui demander ce que Dieu lui-même refuse, à savoir : le pardon sans repentir sincère pour le mal commis, sans volonté non moins sincère de réparer ce mal dans toute la mesure du possible et de ne plus le commettre à l'avenir.

Si l'esprit de vengeance existe — et il faudrait être aveugle, dupe ou complice, pour ne pas en convenir, — nous craignons d'autant moins de le démasquer qu'il n'existe pas chez nous. Vous-mêmes m'en fournissez la preuve. Dites-moi, mes frères, parmi vous tous qui m'écoutez, en est-il un seul, serait-ce celui qui a le plus souffert dans sa santé, dans ses biens et dans ses amours, qui soit venu ici, poussé par la haine ? En est-il un seul qui, même au prix d'une nouvelle victoire, accepterait d'être dédommagé de ses épreuves, en imposant le même sacrifice à des milliers d'autres foyers ? Non, et c'est pourquoi, sans nous départir de la calme fierté qu'autorisent la droiture de nos âmes et la justice de notre cause, nous pouvons et devons rester vigilants.

Veiller ! vous comprenez bien ce mot, vous qui avez passé de longues heures et d'interminables nuits, les pieds dans la neige ou la boue, le regard fixe et l'oreille tendue, debout sous les rafales d'obus, vous efforçant de deviner les intentions de l'ennemi.

Ce que vous ne savez peut-être pas assez, c'est l'importance qu'attachaient nos états-majors aux renseignements ainsi recueillis et qui, autant que leur génie militaire, leur a permis de préparer la victoire.

Mes chers amis, les anciens combattants ! ce rôle de tout premier plan que vous avez joué, il vous faut le remplir aujourd'hui, si vous voulez que la France gagne la paix, comme elle a gagné la guerre.

Qu'on le veuille ou non, qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, c'est en tous les cas un fait : ceux qui sont responsables des destinées de notre pays se font, à Genève, à Lausanne ou à Londres, l'écho de la pensée et des sentiments de l'ensemble de la nation, si bien qu'en définitive on peut affirmer que c'est dans la conscience de chacun de nous que se joue le drame de la paix.

C'est donc chacun qui doit s'obliger à connaître la mentalité si différente des peuples et la situation singulièrement compliquée où ils se débattent.

C'est à chacun, en ces temps difficiles et inquiétants, de comprendre que la France a d'autant plus besoin d'hommes clairvoyants, de sang-froid, d'autorité, de grand caractère et inébranlablement attachés au devoir, que certains ne songent qu'à liquider le passé en se donnant l'illusion de la sécurité.

Si les esprits bien faits qui raisonnent juste n'ont jamais formé le grand nombre, à nous d'être du petit nombre de ceux qui, instruits par l'expérience sans stériles lamentations et sans optimisme

béat, voient les choses comme elles sont et non pas comme nous voudrions qu'elles soient.

Volontiers, sans flatterie, empruntant à Massillon le titre d'un de ses plus célèbres sermons : « Le devoir des grands », je me tourne vers vous et vous dis : les grands, aujourd'hui, c'est vous, et avec vous, tous les hommes de cœur à qui l'instruction et l'éducation, à quelque degré de la société qu'ils soient placés, imposent l'obligation d'exceller dans ce qu'ils font, d'acquérir chaque jour plus de compétence afin d'exercer plus sûrement une salutaire et bienfaisante influence.

Il y a dans tous les domaines une telle confusion que de rien plus personne n'est le maître indiscuté, il y a dans les esprits tant d'ignorance, d'erreurs et de préjugés, les problèmes qui se posent sont si complexes et les périls qui nous menacent sont si divers et si nombreux, qu'il importe à chacun d'acquérir la seule supériorité qu'on ne jalouse pas : celle de rendre supérieurement service.

Si, en tout temps, en effet, on est coupable de gaspillage ou de ne pas utiliser ses forces et ses talents, on l'est surtout lorsque le devoir de les employer emprunte aux circonstances une exceptionnelle gravité.

Mon Dieu, si tout allait tout seul — ce qui n'arrive d'ailleurs jamais — quelque indulgence serait permise aux aimables somnolents, mais quant tout est en péril : la vérité, la morale, le droit, la justice, la patrie et la civilisation, ne pas le voir ou le voyant ne rien faire, revêt un caractère particulièrement répréhensible et odieux.

Vous ne vous étonnez donc pas si je m'élève contre l'abominable conseil donné jadis par un écrivain français, qui ne trouvait d'autre raison à la guerre que la jalousie des Allemands, parce qu'en France on rit et on s'amuse, osait écrire : « Enfonçons-nous dans ce crime, Français, soyons légers. »

Non, non, mes frères, ne soyons pas légers, à moins qu'il ne s'agisse de cette légèreté qui « s'oppose à la douleur, touche délicatement aux choses menues, caresse et glisse là où il ne faut pas appuyer, sous peine de meurtrir... » Légèreté qui préfère la simplicité à la pose, la grâce à la force...

Légèreté de l'esprit qui ne s'enlise pas, mais qui fermente, monte, mousse, pétille et éclate comme notre bon vin de Champagne...

Légèreté de l'âme qui ne s'affole pas, ne s'abandonne pas après le coup qui voulait l'abattre, mais rebondit face au danger, garde devant l'effort, l'élan, l'espoir, le sourire et le panache. — Ah ! cette légèreté-là, oui gardons-la, comme un don de la race et un trésor de notre patrimoine, puisqu'elle s'appelle de ses vrais noms : le sens de la mesure, le bon goût, la délicatesse, la finesse, la bonne humeur, la bravoure et la vaillance. Mais la légèreté faite de frivolité et d'insouciance, de routine, de paresse et d'égoïsme, d'imprvoyances et de vains plaisirs...

Cette légèreté qui conduit directement à l'aviilissement des caractères et des peuples, cette légèreté-là, non, nous n'en voulons plus ; pour n'avoir pas suffisamment réagi contre elle, elle nous a coûté trop de larmes et trop de sang.

Soyons graves au contraire, afin qu'au milieu des bouleversements qui planent sur l'Europe qu'on dit être assise sur un volcan, la France reste debout, noble et calme, fidèle champion des grandes causes du droit et de la liberté. Et si c'était finalement pour cela qu'on la jalouse, loin d'avoir à demander pardon d'être Français, nous pourrions, comme le dit la vieille chanson, redresser fièrement notre cocarde et faire claquer au vent le drapeau des grandes idées françaises.

Pour réaliser ensemble ce programme digne de nos ambitions, j'ai à vous donner une dernière consigne : *Restons unis.*

Unis comme au front, comme j'aime cette devise inscrite sur nos fanions. Unis, oui, nous l'avons été, et cependant, pas plus qu'aujourd'hui, nous n'avions alors exactement les mêmes idées et les mêmes opinions.

Qu'est-ce donc qui nous unissait ?

La commune volonté de vaincre ? Oui.

L'obligation de nous défendre l'un l'autre, de pouvoir compter l'un sur l'autre ? Oui encore.

La communauté des privations et des souffrances, comme la joyeuse mise en commun des envois du pays et des gâteries de la marraïne de guerre ? Oui toujours.

Il y avait en outre, pour nous les gens du Nord, de l'Est et de

la Champagne, les mêmes inquiétudes et les mêmes angoisses, quand notre pensée traversait la barrière de sang et de feu qui nous séparait des chers vœux, de la femme et des enfants, lesquels à la même heure tremblaient pour nous et priaient pour nous.

Toutefois, ne croyez-vous pas que ce qui a le plus contribué à nous unir, c'est, dans ce contact de tout instant, et cela pendant quatre ans, de nous être montrés *vrais*, tels que nous étions, et de nous être ainsi mieux connus et mieux appréciés les uns les autres.

Nous nous sommes aperçus, sans avoir besoin de le dire toujours, que nous nous étions trompés sur le compte l'un de l'autre, que derrière la volonté un peu raide de l'homme d'affaires ou l'apparente froideur de l'homme de science, se cachait un cœur sensible et bon, comme sous les dehors parfois un peu rudes du travailleur de la terre et de l'ouvrier d'usine, battait un cœur non moins sensible, souvent très riche et très délicat, qui jusque dans les murmures exprimait plus de souffrance que de révolte.

Combien de fois, pour ma part, n'ai-je pas reçu cet aveu : Oh ! si tous les prêtres étaient comme vous ! Or, je différerais si peu des autres que tous, de leur côté, bénéficiaient de la même remarque.

C'était bon de sentir loin, très loin, la vieille mentalité anticléricale et les sectarismes de toute nuance, d'assister à un renouveau de l'esprit et de constater qu'il suffisait d'être loyal et sincère, pour se comprendre, s'estimer et s'aimer.

Pourquoi, ce qui fut possible pendant la guerre serait-il impossible aujourd'hui ? Que faut-il pour que nous continuions de nous comprendre et de nous aimer ?

D'abord, que dans une absolue sincérité, chacun puisse jurer, la main sur la conscience, que les opinions qu'il professe et les idées qu'il propage, il les croit justes et vraies, capables, plus que toutes les idées adverses, de satisfaire les plus nobles aspirations de l'homme et d'aider au glorieux rayonnement de la France.

Ensuite, une fière indépendance à l'égard de toute influence qu'on serait tenté d'accepter sans contrôle, parce qu'elle flatte nos intérêts, nos passions ou nos haines, au mépris des droits et des libertés d'autrui.

Enfin, le respect des idées et des opinions d'autrui, pourvu qu'elles soient tout aussi sincères et ne sapent pas les fondements mêmes de la société : la famille, la religion, la patrie.

Même quand il se trompe de bonne foi, l'homme mérite notre estime et la seule violence permise à son endroit est celle qu'on

se fait à soi-même pour mieux le convaincre et le gagner plus sûrement à notre cause.

Ne pensez-vous pas, mes frères, que la nation qui comptera le plus d'hommes de cette trempe est aussi celle qui travaillera le plus efficacement à l'établissement de la véritable paix.

Au nom de quoi, peuvent-ils réclamer la paix, ceux qui, serait-ce au cri de : « Guerre à la guerre, haine à la haine », n'ont de complaisance que pour les ennemis de l'ordre, base même de la paix, sèment autour d'eux la division et prônent l'abominable lutte des classes ?

Quand Bismarck donnait au comte d'Arins, l'ambassadeur de Berlin à Paris, cette instruction :

« Entretenez soigneusement, dans les feuilles françaises à notre « dévotion, la peur de l'épouvantail clérical et le danger de la « réaction, propagez habilement les calomnies et les préjugés qui « ont fait naître cette peur... Ces balivernes ne manquent jamais leur « effet... C'est la France qui paiera... » Il savait bien que le meilleur moyen de nous dominer était de nous diviser. A cause de ces divisions, la France, en effet, a payé très cher sa défaite, beaucoup trop cher, sa victoire. C'est en restant indéfectiblement unis que nous épargnerons à notre patrie toute nouvelle épreuve.

A l'exemple des fondeurs de cloches qui jadis passaient à travers les vieilles provinces de France, convoquant tout le monde à jeter dans le creuset brûlant le métal dont sortirait l'airain sonore, jetons nous aussi, tous ensemble, au profit de la France, dans la mêlée, pour la défense de ses droits, nos ressources et nos talents, nos labeurs et nos énergies, afin que dans cette union des efforts progressifs et s'achève son parfait relèvement.

Par là, nous garderons la France bonne et secourable, nous ranimerons en elle les grandes vertus qui lui ont assuré jusqu'ici sa glorieuse destinée. Alors, nos Morts se réjouiront d'apprendre que leur œuvre est accomplie. Et la France, justifiant par sa conduite, son prestige et son renom, saura, de nouveau attirer sur elle et l'estime des peuples et les bénédictions de Dieu.

C'est vers ce Dieu de vérité, de paix et d'amour, qu'en terminant je vous demande de faire monter vos âmes. Vous tous qui partagez ma foi, unissez-vous au sacrifice du pardon qui se célébrera pour nos morts, afin que là-haut, où un jour nos familles démembrées seront de nouveau réunies, nos héros et nos martyrs jouissent de l'éternelle paix dans l'immortelle gloire.

Ainsi soit-il.

PAGES D'HISTOIRE

LES ALLEMANDS A CHALONS-SUR-MARNE

en 1914 *(suite)* ⁽¹⁾

L'évêque de Châlons se rendit sur-le-champ, ce soir du dimanche 6 septembre, avec l'abbé Rousselot, vicaire général, et l'abbé Laisnez, chez le jeune Prince, qui, entouré de ses officiers, lui fit un accueil poli et froid, et auprès de qui il plaida chaleureusement la cause dont il était chargé, faisant surtout appel à ses sentiments chrétiens.

Le Prince l'écouta debout, presque sans mot dire, et n'avançant rien qui pût laisser entrevoir qu'une réponse favorable serait faite à la supplique qui lui était adressée. Il parut cependant touché, mais déclara qu'une telle question n'était pas de son ressort et qu'il n'avait par suite pas le pouvoir de décider à ce sujet. Il l'engagea dès lors à aller trouver le lendemain, à la première heure, l'intendant général, l'assurant d'ailleurs qu'il lui en référerait et qu'il solliciterait pour lui l'audience nécessaire.

Et, en effet, à onze heures du soir, Mgr Tissier était informé par l'intendant qu'il le recevrait le lendemain à 6 heures du matin.

(1) Voir Bulletin n° 13

Il se rendit donc le lundi, à l'heure dite, à l'intendance, accompagné encore des abbés Rousselot et Laisnez, et, là, il discuta longuement avec l'intendant, et aussi avec son officier d'ordonnance, qui, ayant vécu longtemps à Paris, parlait parfaitement notre langue.

Il fit valoir les meilleurs arguments en notre faveur et conclut en disant : « Fouillez nos maisons, prenez nos vies, puisque vous êtes les plus forts, vous ne trouverez pas un million dans toute la ville. »

L'intendant, qui, à la fin de cet entretien mouvementé, s'était un peu adouci, promit qu'il reverrait le général en chef touchant cette affaire et que réponse serait donnée à la municipalité dans la journée.

L'évêque, aussitôt sorti, se rendit à la mairie pour y rendre compte de sa mission à la Commission municipale, anxieuse de connaître le résultat de cette importante démarche, et, de ses déclarations on put augurer qu'il y avait quelque espoir que la ville ne serait point traitée trop durement.

La réponse attendue arriva dans la soirée ; elle faisait savoir que l'autorité allemande demandait à la Ville de Châlons de verser un premier acompte sur la contribution imposée, se réservant de voir ensuite ce qu'il y aurait lieu de faire plus tard. Réponse devait être donnée le lendemain à dix heures du matin. Si Mgr Tissier n'avait pas gagné la partie, il y avait du moins puissamment aidé, et on doit lui être très reconnaissant des efforts qu'il fit pour cela, en ces difficiles circonstances.

Dans une réunion du Conseil et de la Commission extra-municipale qui a lieu le lendemain matin, à laquelle assiste l'Évêque, il est décidé que l'on offrira de verser les 500.000 francs de la caution qui, ayant été rendus à la Ville, sont disponibles.

M. Servas et une délégation qui l'accompagne se rendent alors chez l'Intendant, et ils obtiennent de lui qu'il consente à accepter cette somme, qui finalement est versée, à titre d'acompte sur la contribution globale de 30 millions, ainsi que le porte le reçu qui fut remis à M. Servas.

On a vu plus haut comment les troupes saxonnes avaient établi leurs cantonnements dans tous les locaux possibles, sur les places, dans les rues de la ville, et avec quelle fureur destructive les soldats envahisseurs, déchainés, s'étaient rués sur toutes les maisons qui étaient fermées.

Maintenant qu'il n'y a plus relativement que peu de soldats, on se rend mieux compte des dégâts causés par ces troupes pendant leur séjour et de l'état lamentable dans lequel, en quittant Châlons, elles ont laissé notre ville : rues entièrement couvertes de litières, d'ordures de toutes sortes, dégageant une odeur repoussante, demeures complètement saccagées et certains établissements publics dévastés, tels que l'École Normale d'instituteurs et le Bureau de Poste. La Préfecture, toutefois, est restée intacte, ainsi que l'École Normale de Filles, les Églises, les Musées et la Bibliothèque municipale.

Au total, les dommages sont considérables et il y a urgence à procéder au nettoyage et à la désinfection de la Ville. Un avis de Mairie enjoint, dans ce but, aux habitants de balayer, d'arroser et de laver la chaussée et le trottoir tant au droit de leurs immeubles que devant les maisons de ceux qui ont quitté leurs foyers.

Grâce à l'empressement avec lequel tous se mirent à l'œuvre, l'opération fut faite rapidement et les rues redevinrent praticables. Néanmoins, la puanteur répandue dans toute la ville, et que des nettoyages insuffisants ne parvenaient pas à dissiper, subsistait toujours.

D'autre part, avec l'aide des quelques employés qui étaient restés à Châlons, MM. Mabillet, préposé en chef de l'Octroi, Berton, Architecte municipal, Chapron, Didelet, Brodier, attachés à la Voirie, et des personnes de bonne volonté, les services municipaux avaient été réorganisés, et l'on pouvait, dans la journée, circuler et agir assez librement ; mais, la nuit, c'était absolument interdit.

La question du ravitaillement de la population civile en pain et en viande était de celles qui préoccupèrent le plus la municipalité. Les boulangers, très peu nombreux, qui étaient restés durent, pour suffire aux besoins, travailler jour et nuit, et même, quelquefois, certains furent obligés, sous la menace du revolver, de cuire du pain pour les soldats. La viande était distribuée gratuitement aux indigents et vendue aux autres habitants sous la direction des employés de la Ville.

Quant au tabac, il était impossible de s'en procurer, les bureaux ayant été dévalisés dès le premier jour.

Mais ce qui, avant tout, cause une grande anxiété à nos concitoyens châlonnais, séparés du reste du pays, c'est la tournure que vont prendre les opérations militaires qui se poursuivent non loin d'eux, et au sujet desquelles seule la voix du canon les renseigne, mais imparfaitement.

Le dimanche 6, on l'a entendue jusqu'à soir ; le lendemain matin, lundi, le tonnerre gronde formidablement sur tout l'horizon sud, depuis l'ouest jusqu'à l'est, ce qui semble indiquer qu'une bataille terrible se livre et que maintenant nos armées se sont retournées face à l'ennemi pour lui barrer le passage, et peut-être le refouler. Aussi l'espoir renaît au cœur de tous.

Le mardi 8, après une nuit où le grondement n'a guère cessé, la canonnade reprend furieuse dès le matin, pour devenir ensuite effrayante : les coups éclatent avec une telle force que les vitres des maisons en tremblent. On a bien le sentiment alors que c'est le sort du pays qui se joue dans une suprême partie. Qui des deux adversaires va l'emporter ?

Pour suivre les péripéties de la lutte, tous écoutent, cherchent à apprécier les variations de la distance des canons, d'après les bruits

que l'on perçoit, et qui viennent toujours des directions de Fère-Champenoise, Mailly et Vitry.

La journée du mercredi 9 septembre également a été marquée par le fracas incessant du duel d'artillerie qui se livre entre les deux armées, mais qui, aujourd'hui, accuse des alternatives d'avances et de reculs susceptibles de donner lieu à des craintes pour nous.

Quelque chose cependant est rassurant : les Allemands paraissent montrer une certaine inquiétude, une nervosité qui semble être l'indice que les affaires ne vont pas très bien pour eux. Et, de plus, ils avouent que leur avance vers Paris se trouve retardée. Cela est de bon augure.

En même temps que des convois de munitions et de vivres s'en vont incessamment vers le front, il en revient des blessés en grand nombre, qui bientôt remplissent les hôpitaux ; on doit alors les mettre à l'Hôtel de Ville, sur la paille, puisqu'il n'y a pas de lits.

Il n'y a d'ailleurs pas non plus de médecins, ni d'infirmiers allemands, pour soigner ces soldats, qui, en général, sont gravement blessés. Ce sont les docteurs Evrain, Garnier, Chevron, qui donnent à ceux-ci leurs soins empressés.

Des prisonniers français aussi, au nombre de 300, dont beaucoup sont blessés, arrivent dans l'après-midi : les soldats de l'infanterie, avec un capitaine et trois autres officiers, qui ont pris part à une grande bataille à Lenharrée et Normée.

Dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, où on les a fait monter, on les ravitaille et on les reconforte, car ils sont exténués et mourants de faim. Puis ils sont conduits à la caserne du 106^e, pour être ensuite évacués à l'arrière.

On voit également monter des Châlonnais qui, partis au dernier moment, le jour où les Allemands arrivaient, ont été rejoints par ceux-ci, qui leur ont fait rebrousser chemin.

Il est intéressant de noter ici les entretiens qu'eurent, la veille, M. Bernoux, et le lendemain, M. Servas, avec un officier allemand, le prince d'Isembourg. Au premier, il apprit qu'avant la guerre il habitait continuellement Paris et fit de nombreux voyages à Châlons, où il descendait à la Haute Mère-Dieu, et que par suite il était parfaitement renseigné sur notre pays, et particulièrement sur notre ville, et, au second, il fit l'aveu que l'Allemagne avait bien réellement voulu la guerre, et cela parce qu'elle redoutait que la Russie, réorganisée militairement avec l'or français, l'attaque un an ou deux plus tard.

On peut rapprocher de ces propos plusieurs incidents qui furent rapportés et qui prouvent qu'il y eut toujours chez nous nombre d'Allemands, répartis dans tous les milieux, où ils occupaient des postes divers, avec mission de s'informer, en vue de fournir à leur armée des indications utiles lorsqu'elle pénétrerait sur notre territoire.

Tels sont les suivants : M. Servas, le jour de l'arrivée des troupes saxonnes, ayant près de lui M. Petit, entendit dire derrière lui : « Qui est donc celui qui est avec M. Servas ? » Se retournant, il constate que c'est un soldat allemand qui pose cette question à une femme qui les regardait passer.

A l'angle des rues Grande-Etape et Saint-Loup, le même jour, un typo de « l'Union Républicaine » fut poussé par un des artilleurs allemands qui défilaient et qui lui dit : « Voyons, mon vieux Gross, laisse-nous donc passer ! »

Puis, c'est un lieutenant qui, entré dans une charcuterie du centre de la ville, demande si c'est toujours X... qui tient la maison. Comme on lui répond qu'il a cédé son commerce et qu'il est parti, il réplique, en s'esclaffant : « Ah ! toujours aussi froussard ! » L'officier n'était autre qu'un ancien garçon charcutier qui, peu de temps avant la guerre, avait travaillé dans cette maison.

Nous voici maintenant au jeudi 10 septembre. Le bruit du canon, qui avait cessé depuis la fin de l'après-midi précédente, se fait de nouveau entendre fortement, et de très bonne heure, ce qui est rassurant, d'autant plus que, non seulement le son se rapproche, mais encore l'inquiétude que montre l'ennemi est de plus en plus grande. Nos troupes ont donc résisté victorieusement à la poussée de l'envahisseur, qui, même, semble reculer.

D'autre part, il est arrivé sans cesse des blessés toute la nuit, et le lamentable défilé continue tout le jour, et dans les conditions les plus déplorables, car il n'y a point de voitures d'ambulance, mais des chariots, des tombereaux, des véhicules de toute espèce, même pour les plus grands blessés, et surtout il n'y a plus de locaux pour les recevoir. L'Hôtel de Ville lui-même transformé en ambulance en est rempli, et l'on doit enfin en mettre dans les maisons particulières.

Et puis, ils sont toujours abandonnés par les médecins allemands! Heureusement, les médecins civils de Châlons, secondés par les sœurs de l'Hôpital civil et les infirmières civiles, Miles Roux, Faron, Varoquier, se dévouent pour secourir les malheureux.

De notre côté, l'espoir et la joie, à peine contenus, qu'inspiraient les seuls indices, devenus favorables, sur lesquels on pouvait baser les prévisions touchant la situation militaire, ne faisaient que croître, car le canon, maintenant, et depuis le milieu de l'après-midi, tonnait bien plus près de Châlons, et il apparaissait, d'après l'attitude de plus en plus fiévreuse des Allemands, qu'ils seraient sans doute bientôt contraints de se replier vers le nord.

On constate même que les services d'arrière se tiennent prêts à se porter dans cette direction, et d'ailleurs, prenant les devants, le Grand Quartier Général de la 3^e Armée allemande, qui est établi dans la propriété Dagonet, quitte brusquement la ville par la route de Suippes.

Enfin, la canonnade se rapprochant toujours, il n'y a plus de doute : les Allemands battent en retraite! Ils se préparent, en effet, activement au départ, qui commence pendant la nuit, et, le lendemain vendredi 11 septembre, les parcs d'avions, les fours de campagne, les postes de T.S.F. et les services d'arrière ont disparu.

Maintenant, ce sont les troupes du front qui refluent, celles qui, huit jours auparavant, avaient fait une entrée si triomphale dans notre ville! Cette fois, leur ton n'est plus le même : ce n'est plus au pas de parade qu'ils défilent, ni au son des fifres et de la musique, ni avec des chants de victoire! C'est en fuyant, battus et décimés, devant nos soldats, qu'ils passent, la tête basse et les lèvres muettes, dans nos rues où bientôt ceux-ci vont les remplacer.

Faut-il décrire ce mouvement des troupes de toutes armes, dont les vagues énormes déferlent vers le nord? On l'imagine facilement.

Mais ce qu'il serait impossible de dépeindre, c'est le spectacle horrible des blessés que nos ennemis laissent, abandonnés, agonisants, derrière eux, car ils n'enlèvent que ceux qui sont encore valides.

Au contraire, nous, nos médecins, nos infirmières, nous continuons à leur donner nos soins. De nouvelles équipes sanitaires sont formées dans ce but avec Mmes Pithois-Dagonet, Goujon, Varoquier, Petit, Roche, Simon, etc... et MM. E. Dagonet et Deligny.

Pourrait-on dire, également, combien était grande la joie de nos concitoyens de voir partir ceux qui les avaient tenus sous leur joug pendant ces tristes jours qu'ils venaient de passer? Pourtant, ils ont une crainte encore, quand ils voient la troupe de l'arrière-garde se disposer à barricader les voies d'accès du sud de la ville. Que deviendraient-ils si, lorsque notre armée sera toute proche, les Allemands, s'arrêtant dans leur mouvement de retraite, se retournaient pour lui livrer bataille?

Le canon tonne maintenant tout près, à quelques kilomètres à peine, et le son se rapproche toujours. Il est environ onze heures, et l'on apprend que les Allemands se préparent à faire sauter le pont de la Marne. Immédiatement, M. Servas se met en devoir de prévenir une telle catastrophe. Accompagné de MM. Dagonet et Chevron, il s'adresse à un général et lui expose que cette destruction du pont, où passent les canalisations d'eau et de gaz, aurait des conséquences très graves, non seulement pour la population, mais aussi pour les nombreux blessés allemands qui, restés à Châlons, dans les établissements hospitaliers, ne pourront plus y être soignés dans les conditions hygiéniques voulues, faute d'eau potable saine pour leur alimentation et les pansements. MM. Dagonet et Chevron appuient de toutes leurs forces cet appel aux sentiments d'humanité.

Le général dit qu'il les comprend très bien, mais qu'il ne peut

rien contre les ordres du Quartier Général, auquel, d'ailleurs, il promet d'en référer.

Par M. Bernoux, qui a pu s'entretenir avec l'officier du génie chargé de mettre le contact pour déterminer l'explosion, on sut que si les Allemands battaient en retraite, ils n'en espéraient pas moins revenir bientôt; par suite, ils avaient intérêt à ne pas détruire le pont, sauf à la dernière extrémité, s'ils étaient serrés de trop près par l'armée française.

Vers quatre heures de l'après-midi, alors qu'il ne passait plus que de faibles et rares détachements d'infanterie et de cavalerie ennemie, l'officier, ayant sans doute été informé que nos troupes étaient encore assez éloignées, fit replier les fils et les détacher des mines, et ses soldats se retirèrent. La retraite allemande était terminée; le pont de Marne ne sautera pas! Mais, sans grande nécessité stratégique, les Saxons, avant de partir, détruisent la partie supérieure du barrage et coupent en son milieu, par un coup de mine, le Pont Vert, dont les deux tronçons tombent dans le canal.

Cependant, des groupes de soldats allemands attardés sont plus pressés de voler que de fuir. C'est ainsi que, l'un d'eux traversant Sainte-Memme, village aux portes de Châlons, où ne se trouvent plus que quelques habitants, ces trainards les déterminent à se réfugier à Châlons, en leur disant que leurs maisons vont être bombardées. Et aussitôt leur départ, ils se mettent à piller leurs habitations jusqu'à ce qu'ils ne trouvent plus rien à leur convenance. Ces braves gens, revenus chez eux, se rendent compte, mais trop tard, qu'ils ont été odieusement trompés et ne peuvent que se lamenter en constatant les dégâts dont ils sont victimes.

Il nous faut ici, pour en terminer avec les tristes exploits dans notre ville, dire quelques mots de l'un des plus douloureux et tragiques épisodes de la guerre en Champagne, que nos concitoyens ont vu se dérouler en partie sous leurs yeux, le jour même du départ de nos ennemis. C'est le martyre du curé de Sompuis.

Le vendredi, vers onze heures, une file de voitures s'avance dans la rue de Marne et s'arrête sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Au milieu de ce cortège, on voit une charrette à bras trainée par des civils et escortée par des soldats. Ceux-ci en font descendre un vieillard et une pauvre femme qui s'y trouvent : ce sont l'abbé Oudin, curé-doyen de Sompuis, et sa servante, et les personnes qui les accompagnent sont des habitants de la même commune, située au sud de Châlons, dans la zone où l'on se bat.

On les enferme tous dans une cour intérieure de l'édifice municipal. Ils ont été faits prisonniers, sous le prétexte vraiment insensé qu'ils auraient fourni à l'armée française des renseignements par le moyen des fils de la canalisation électrique aérienne.

Les malheureux sont dans un état pitoyable, particulièrement le curé, qui, âgé de 73 ans, est infirme et impotent, à peine vêtu, et affaibli, comme ses compagnons de misère, par de dures privations : depuis trois jours, ils n'ont pas mangé.

On s'empresse de leur donner quelque nourriture, et diverses personnes, notamment l'abbé Laisnez, intercèdent, mais en vain, en faveur du pauvre vieillard pour qu'il soit mis en liberté, faisant valoir son grand âge, son état de santé et son innocence évidente, auprès de l'autorité allemande, qui reste inflexible.

Après que l'abbé Laisnez lui a procuré des chaussures et donné son chapeau, on le replace dans la charrette, car l'ordre du départ a été donné et tous les pauvres gens, ainsi que 150 autres prisonniers ou otages, sous les regards attristés de ceux qui assistent à cette pénible scène, se remettent en marche, se dirigeant par la rue Saint-Jacques, vers Suippes.

Arrivés dans cette ville, ils y subissent de longs interrogatoires, et aussi des brutalités qui aggravent encore leur état de dépression physique et morale, et de là on les conduit à Vouziers, puis à Sedan.

A partir de ce jour, les Allemands s'acharnent de plus en plus sur le malheureux curé, qu'ils supplicient littéralement, en même temps qu'ils maltraitent sa servante.

C'est ainsi que, prenant le vieillard par les bras et les jambes, ils le balancent comme on ferait d'un sac et le jettent à terre. Alors, spectacle horrible, des soldats, avec des rires de brutes, l'injurient, lui crachent au visage et lui écrasent les membres à coups de talons. Des officiers même lui cinglent la figure à coups de cravache et lui labourent le corps avec leurs éperons.

Ses habits sont en lambeaux, il est couvert de plaies et de sang. Il implore sa grâce, mais ses bourreaux continuent et plaisantent. Des sentinelles empêchent ses concitoyens, témoins indignés de ses souffrances, de lui porter secours.

Enfin, il est dans un tel état qu'on doit le conduire dans une ambulance, où il meurt le soir même.

Quant à sa servante, elle fut également l'objet de barbares traitements qui l'ont rendue idiote.

L'un de ces prisonniers de Sompuis, oncle d'un cultivateur de cette commune, mobilisé, dont il était venu faire la moisson, était un Chàlonnais, M. Arnould, vieillard de 74 ans, à qui l'on doit les détails relatés ci-dessus, et qui, après huit mois de dure captivité, put rentrer en France; mais, épuisé par les privations, il est décédé à Châlons quelques mois après son retour.

Tout commentaire est inutile pour flétrir ceux qui se rendirent coupables d'actes semblables.

Mais, pendant ce temps, que se passe-t-il à Châlons? Dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 septembre, on attend avec impatience la nouvelle, tant espérée, de l'arrivée de nos vaillants soldats.

Enfin, le matin, à la première heure, le bruit se répand très vite que les Français sont là, ce qui est vrai, car bientôt, sur le pont du chemin de fer, un peloton du 2^e chasseurs à cheval apparaît.

Dire la joie, qui, alors, s'empare de tous est impossible. Nos soldats, souriants et heureux aussi, sont frénétiquement acclamés, des fleurs leur sont jetées et attachées aux harnachements des chevaux, en même temps qu'on leur apporte à boire et à manger, des cigarettes, du tabac, et qu'on les interroge sur ce qui s'est passé depuis que l'on n'a plus de nouvelles du reste de la France.

L'enthousiasme n'a pas de limites quand on voit ensuite arriver les premiers régiments d'infanterie. Cela tourne à la folie, au délire : on rit, on chante et on pleure. C'est, en effet, la fin de l'angoisse mortelle qui avait étreint les cœurs pendant les jours sombres qu'on venait de vivre.

Des provisions sont apportées par tous et distribuées à nos admirables fantassins, que l'on acclame vigoureusement, et que la victoire qu'ils viennent de remporter, après avoir subi de si dures épreuves, a transfigurés, car ils sont vraiment superbes d'entrain, malgré leur fatigue.

Mais ils ne s'arrêtent pas longtemps dans leur course, qu'ils reprennent bien vite pour s'élancer de nouveau à la poursuite de ceux qu'ils chassent devant eux.

Ensuite, ce sont nos avions, qui volent à faible hauteur, puis, avec ses légers et élégants 75, à qui revient une si grande part de la victoire, notre belle artillerie, que l'on fête avec la même ferveur reconnaissante et qui aussi, comme les troupes précédentes, gagne, par les voies principales, les routes de Reims et de Suippes pour se poster au nord de la ville, afin de précipiter la retraite de l'ennemi. Bientôt, en effet, on entendra le canon tonner tout près, au Mont Héry et près du champ de manœuvre.

Tout à coup, on voit, au milieu de ces troupes qui, comme un torrent, inondent toutes nos rues, surgir une file de voitures automobiles, d'où descendent des officiers ayant à leur tête le grand chef de la 9^e Armée, le général Foch, qui, dressé devant le monument Carnot, préside à l'entrée de ses glorieux soldats dans notre cité qu'ils viennent de délivrer, pendant que son état-major s'installe à la Préfecture.

Les troupes continuent d'ailleurs à affluer et défilent sans interruption, au milieu d'ovations sans cesse renouvelées. L'allure martiale et magnifique de ces héros, couverts de sueur et de poussière, ajoute encore à la grandeur et à la beauté de ce spectacle, que souligne et relève le grondement des canons qui sont tout proches.

Le nombre des convois qui passent sur le pont de Marne et traversent ensuite la ville est d'autant plus grand que le pont de Matougues a été détruit par les Allemands et que la passerelle qui le remplace ne permet le passage qu'aux hommes seulement.

Les blessés allemands et français qui encombraient encore l'Hôtel de Ville sont successivement transportés au Collège, et l'édifice municipal, nettoyé, lavé, est rendu exclusivement à sa destination ordinaire. Mais on apprend que les Allemands ont abandonné, au quar-

tier Corbineau, encore un assez grand nombre de leurs blessés. Il en est là qui, depuis trois jours, ont été laissés par eux absolument sans nourriture et sans soins; certains même sont trouvés morts de faim, ayant de la paille dans la bouche et entre leurs doigts crispés. Des sœurs y sont envoyées, qui font transporter les malheureux, presque mourants, dans une ambulance où ils reçurent tous les soins que nécessitait leur état.

Il reste, d'autre part, une sérieuse opération à faire : c'est de purger la ville des derniers trainards allemands qui y sont restés encore. Les patrouilles qui en sont chargées en découvrent dans tous les coins, qui ne se font pas faute de piller les maisons abandonnées, et se rendent assez facilement, même entre les mains des civils, qui en capturent un grand nombre.

Tous sont conduits à l'Hôtel de Ville, où on les désarme et on leur enlève leur équipement; certains, d'ailleurs, s'y rendent d'eux-mêmes. Il en arrive aussi qui ont été ramenés du champ de bataille, de sorte que l'édifice en est bientôt plein. On l'en débarrasse alors en conduisant tout ce monde à la prison civile.

Nous ne pouvons résister au désir de citer ici ce fait de mœurs caractéristiques de la race de nos envahisseurs. Un négociant en comestibles de la place de l'Hôtel de Ville n'eut-il pas la surprise, la stupéfaction, en rentrant chez lui, un mois après l'occupation, de trouver dans son immeuble trois soldats allemands qui, s'y étant dissimulés au moment de la retraite, y vivaient depuis lors en consommant les réserves que contenait son magasin : conserves, fruits, biscuits, vins fins, liqueurs! Inutile de dire dans quel état de saleté répugnante ils avaient mis son appartement.

Pendant cette grande et belle journée du samedi 12 septembre, qui mit fin aux angoisses de nos concitoyens et a fait vibrer si fortement tous les cœurs, débordants de joie et de patriotique fierté, le canon n'a cessé de tonner; mais on se sent revivre, car on est délivré du joug pesant de l'ennemi, on peut enfin circuler librement dans les rues.

Seul reste triste et désolé l'aspect des nombreuses devantures de magasins fracturés, des maisons particulières, closes et inhabitées, dont les portes ont été enfoncées, puis fermées au moyen de planches par les soins de la municipalité, pour les garantir en attendant le retour des habitants et des commerçants, qui ont été si odieusement pillés et dévalisés.

Ce qui, surtout, est particulièrement appréciable, c'est de ne plus être entièrement privés de nouvelles, comme pendant la terrible semaine de l'occupation. Or, aujourd'hui, on apprend officiellement par la proclamation du général Joffre, l'heureuse issue de cette grande bataille qui s'est livrée durant huit jours et qui a abouti à la Victoire de la Marne!

Le bonheur intense et inexprimable qu'éprouvent alors tous les Chàlonnais qui étaient restés dans notre ville leur fait oublier en un instant les souffrances morales qui les ont torturés si cruellement, aux heures de doute et d'inquiétude. N'est-ce pas le cas de dire, avec Brizeux :

« Qu'il est grand, le bonheur qui suit un grand danger! »

C'est, en effet, maintenant une tout autre existence qui va commencer pour eux, et qu'illumine un immense espoir, dont la réalisation, hélas! est encore lointaine.

Dès le lendemain de l'arrivée des soldats français, le dimanche 13 septembre, M. Léon Bourgeois, sénateur de la Marne et membre du Comité directeur du Secours national, en mission dans le département pour y apporter aux populations si éprouvées la première aide pécuniaire, et le réconfort moral, se rendit à Châlons, où, à l'Hôtel de Ville, il adressa aux membres de la Municipalité, MM. Servas, Petit et Lallemand, du Conseil municipal et de la Commission extra-municipale, ses vifs éloges et ses chaleureuses félicitations pour leur belle et courageuse attitude pendant la durée de l'occupation ennemie.

Il était accompagné de M. Doumergue, alors ministre des Colonies, à qui M. Servas remit copie des reçus délivrés par les autorités allemandes pour les versements faits et les réquisitions fournies par la Ville, et qui lui promit d'aider à son ravitaillement, notamment en sucre et en tabac, dont la disette se faisait surtout sentir.

Avec le retour des Administrations et Services publics : Préfecture, Poste, Chemin de fer, etc., qui, successivement, reviennent et se remettent à fonctionner, la vie normale reprend petit à petit, à mesure surtout que rentrent aussi, lorsque les trains circulent à nouveau, et assez régulièrement, ceux de nos concitoyens qui avaient émigré.

Ce sont naturellement les derniers partis, pour qui l'exode tardif sur les routes encombrées avait été une si rude épreuve, qui arrivent les premiers; les autres, quelquefois réfugiés très loin, dans l'Aube, l'Yonne, l'Orléanais, la Touraine, la Bretagne, dans les départements du Midi, même, les suivent d'ailleurs de près.

Tous, en effet, sont impatients de savoir dans quel état ils vont retrouver leur habitation, leur magasin, qu'ils ont quittés en hâte, sans avoir pu enlever le nombre d'objets précieux ou auxquels s'attachent d'intimes souvenirs.

On comprend, sachant ce qui s'est passé pendant leur absence, quelle fut, pour presque tous, leur désolation, leur consternation, quand ils se trouvèrent en présence de leurs maisons éventrées, des débris de leurs mobiliers pillés et brisés, de leurs vêtements, de leur linge, de leurs literies, disparus ou souillés, de leurs boutiques dévastées, et surtout des traces répugnantes laissées de leur passage dans leurs logements par les hôtes indésirables qui les ont occupés.

Néanmoins, tous éprouvent une douce satisfaction de rentrer chez eux; ils reprennent courage et travaillent avec ardeur pour refaire leur milieu. Sous l'active impulsion de la Municipalité, que dirige avec une énergique résolution M. Servas, ils vont bien vite rendre à notre ville son aspect et sa vitalité ordinaires.

Tout d'abord, un énorme travail de nettoyage et de désinfection s'impose encore, car l'état de saleté repoussante dans lequel se trouvent les lieux où ont campé les Allemands est tel qu'il défie toute description. Tant dans les casernes et les édifices publics que sur les places, l'esplanade Valmy, surtout, ce n'est que fumier, ordures, immondices, accumulés comme à plaisir; des quartiers de viande pourrissent dans les cours et, autour de la ville, sur le champ de manœuvre, par exemple, gisent des chevaux crevés, gonflés par les gaz jusqu'à éclater. Aussi, de toutes parts, se dégagent des odeurs pestilentielles qui empuantissent l'air.

Cette besogne urgente qu'exigeait la salubrité publique, et qui fut exécutée par les prisonniers ennemis, dura plus de huit jours.

Des boutiques se rouvrent, mais les rayons sont peu garnis, car les réquisitions et le pillage ont vidé presque complètement tous les magasins. Alors se pose pour la municipalité le grave problème d'assurer le ravitaillement en denrées alimentaires, et particulièrement en pain et en viande, de la population.

Dans ce but, des achats sont faits par la Ville elle-même et par les négociants châlonnais, de marchandises, qui, grâce au concours du Directeur des Etapes, auquel fit appel M. Servas, étaient acheminées sur Châlons par des wagons spéciaux attelés aux trains militaires, au départ de Paris et de Troyes.

Le commerce reprend ainsi progressivement, et nos rues retrouvent leur physionomie habituelle, car les volets des fenêtres des habitations, qui sont restés si longtemps fermés, sont enfin maintenant ouverts.

Le calme et la vie sont revenus après l'orage et la grande tourmente qui avaient si profondément troublé l'existence de notre paisible cité. Mais l'on entend toujours le roulement continu de tonnerre du canon, qui, sans trêve, gronde près de nous, au nord, tout le long de la ligne suivant laquelle se sont arrêtés les Allemands dans leur fuite pour s'y retrancher très fortement.

Et ils vont rester là, accrochés à notre terre de Champagne, pour des mois..., des années, la couvrant de ruines, de morts, de deuils, jusqu'au jour béni où, sous la poussée irrésistible de nos vaillants et héroïques poilus, et grâce à la science et à la tactique habile du grand chef de la 4^e Armée, le glorieux mutilé, Président d'honneur de notre Association, le général Gouraud, et de son état-major, que Châlons eut l'honneur d'abriter pendant quatre années, fut brisé le cercle de fer qui nous étreignait et refoulé définitivement le barbare envahisseur.

Nous n'avons point à parler ici des événements tragiques qui marquèrent ces quatre années au cours desquelles Châlons, ville

très voisine, en arrière et au centre du front de Champagne, fut, notamment en 1918, bombardée par canons à longue portée et par avions. Plus de 1.000 points de chute d'obus et de bombes furent relevés.

Bornons-nous à dire que, à la suite des noms de près de 700 de ses enfants, tombés sur les champs de bataille, qui sont inscrits sur les tables de bronze du superbe monument commémoratif du square Carnot, se trouve une longue liste de 67 Châlonnais de tout âge qui furent frappés de mort par ces projectiles, dont un seul, une bombe d'avion tombée sur un immeuble de la rue Titon, dans la nuit du 22 au 23 mars 1918, fit 42 victimes civiles, comprenant trois familles de 6 et 7 personnes, qui furent ainsi complètement anéanties.

Arrivé au terme de notre récit, nous voulons rendre un hommage ému et reconnaissant à tous ceux qui, dans ces lugubres jours de l'occupation de Châlons et de la lutte longue et pénible qui suivit sa libération, ont montré tant de courage, d'énergie et d'abnégation, assumant les plus lourdes responsabilités et courant les plus grands dangers, pour sauvegarder l'existence de leurs concitoyens et les intérêts de la cité, et au premier rang desquels il nous faut placer le chef de la municipalité d'alors, M. Servas, dont la conduite admirable pendant toute la durée de la guerre reçut sa juste récompense, d'abord par la Croix de la Légion d'honneur, qui lui fut remise, en 1918, par M. Poincaré, Président de la République, puis par le titre de « Maire honoraire », que lui décerna le Conseil municipal, après sa magistrature de maire de Châlons, de 1919 à 1925, pendant laquelle il contribua à l'œuvre de reconstitution et de réparation des dommages causés à la Ville par la guerre.

A son nom, nous avons le devoir d'associer celui de Mgr Tissier, « l'Evêque de la Marne », l'orateur chrétien éloquent et patriote, qui, lui aussi, fut l'objet, en même temps que M. Servas, de la même haute distinction nationale, qu'il avait également si magnifiquement méritée.

Ajoutons que déjà le Gouvernement avait donné à la reconnaissance des Châlonnais une consécration officielle par une citation à l'ordre du jour civil, parue à l'*Officiel* du 4 décembre 1914, réunissant dans un même hommage tous ceux qui, aux jours d'angoisse, avaient le plus contribué à préserver la Ville et à sauvegarder ses intérêts, et où se trouvent nommés : MM. Servas, adjoint au maire; Petit et Lallement, conseillers municipaux; Mgr Tissier, évêque; l'abbé Rémy, chanoine, et l'abbé Laisnez.

Et, en terminant, glorifions aussi la cité châlonnaise, qui, elle-même, a bien mérité du pays, et, à ce titre, a vu ajouter à ses armes la Croix de guerre, avec la belle citation suivante, à l'ordre de l'armée, qui atteste les souffrances qu'elle a endurées, les sacrifices qu'elle a faits et la part qu'elle a prise à la défense de la patrie :

La Ville de CHALONS-S-MARNE, après les épreuves de l'occupation, a supporté avec courage les bombardements aériens et le feu des pièces à longue portée.

Sous la menace constante de l'ennemi et malgré les pertes subies, sa population s'est prodiguée au chevet des soldats blessés dans les combats qui se livraient à ses portes.

NUMA MORISE.

MÉDAILLES D'HONNEUR

Le Conseil d'Administration, en témoignage de reconnaissance, décerne la Médaille d'or à :

Mme Dussanne, Sociétaire de la Comédie-Française.

La Médaille d'argent à :

Mme Fouré, Déléguée de l'Association à Colombus (U.S.A.).

La Médaille de bronze à :

M. le Commandant Calvet, de la Section Cinématographique de l'Armée;

Mlle Ménard, de Neufglise;

Mlle Chauvelot, de Dreux;

M. Duveau-Buzard, délégué régional de Maine-et-Loire.

NÉCROLOGIE

Mme Vve Edouard Drouet a eu la douleur de perdre sa grand-mère Mme Vve Cyrille Refat, décédée dans sa 91^e année.

Nous prions Mme Drouet de trouver ici l'expression de nos condoléances attristées dans le deuil qui vient de la frapper.

Nous apprenons le décès à l'âge de 57 ans de M. Valentin Cornillon, grand mutilé, ancien commissaire des Comptes de notre Association.

Que sa veuve et sa famille trouvent ici l'assurance de notre grande sympathie.

Mme Amet de Maizières est décédée récemment. Que Mlle Amet, sa fille, adhérente de notre Association, accepte nos condoléances émues.

M. Achille Seligmann, de Dijon, s'est éteint tout récemment. Dans une pieuse pensée, son fils le remplacera au sein de notre Association. Qu'il trouve ici l'expression de notre vive sympathie.

Nous apprenons le décès de Mme Vve Laurency Lamoy, grand-mère d'un soldat mort pour la France, à Souain. Que sa famille trouve ici nos condoléances attristées.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Julien Bondoux.

A sa famille nous présentons nos bien sincères condoléances.

Nous avons appris avec peine la mort de Mme Collignon, décédée après une longue et douloureuse maladie.

Nous prions Mlle Collignon et sa famille d'agréer l'hommage de notre respectueuse sympathie et nos condoléances émues.

COTISATIONS 1932

Beaucoup de nos adhérents ont omis de verser leur cotisation pour l'année 1932.

Malgré les temps difficiles que nous subissons, nous avons le ferme espoir que notre appel sera entendu et compris : nous comptons recevoir de nombreux envois.

Que chacun fasse le petit sacrifice nécessaire pour nous apporter sa collaboration effective à l'« Œuvre du Souvenir ».

Les cotisations 1932 non payées à fin avril seront recouvrées par la poste (les quittances majorées de 3 francs en couverture des frais).

Pour le règlement des cotisations, s'adresser au Trésorier : M. C. Champion, Trésorier de l'A.S.M.A.C., 83, rue de la Jarry, à Vincennes (Seine).

Chèques postaux : Paris 1272/80.

AMÉNAGEMENT DÉFINITIF
DES CIMETIÈRES MILITAIRES

L'aménagement des tombes de guerre entrepris en exécution de la loi du 11 juillet 1931 nécessite, conformément au décret du 25 septembre 1920, un aménagement et une orientation uniformes des sépultures militaires perpétuelles, entretenues aux frais de l'État, se trouvant dans les cimetières militaires ou dans les carrés militaires des cimetières communaux. En conséquence, les emblèmes funéraires ou monuments érigés sur ces tombes doivent être enlevés.

Les familles qui n'ont pas été touchées par les notifications adressées par l'administration des pensions voudront bien se mettre en rapport avec le service des sépultures militaires du ministère des pensions, 37, rue de Bellechasse. Passé le délai de trois mois, à compter du présent avis, les différents emblèmes et monuments seront enlevés d'office et tenus à la disposition des familles.

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES
RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (suite) ⁽¹⁾

Octobre 1931

VERNIN JEAN, 2^e Tirailleurs, 8-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2218.
PONTOUR HENRI, 5^e R.I. Cle, 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2309.
CHAULET PAUL, caporal, 297^e R.I., 5-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2231.
BROSSAUD JULES, 402^e R.I., 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1562.
ROY JOSEPH, 114^e R.I., 24-9-14; relevé à Aubérive-sur-Suippes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2306.
SOUCHEZ JOSEPH, 114^e R.I., 24-9-14; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2310.
SAPIN JULES, 114^e R.I., 24-9-14; relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2307.
STEPHAN YVES, 106^e R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2228.
Sous-lieutenant Français inconnu (pas identifié); relevé près du soldat COGET THÉODORE du 147^e R.I., réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4119.
LEZIGNEM DAVID (pas identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4127.
Sous-lieutenant Français inconnu du 255^e R.I. (pas identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4100.
HAMON JEAN-BAPTISTE, 155^e R.I., 20-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4101.

(1) Voir les Bulletins N^{os} 10, 11, 12, 13 et 14.

PAUL SEREIN, 112^e R.I., 27-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4095.
HOECHSTETTER CHARLES, 51^e R.I., 5-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4109.
FLAMEY HENRI, 110^e R.I., 10-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4099.
CHARTIER MAXIME, 170^e R.I., 16-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4107.
BOUCHATON CLAUDE, 174^e R.I., 12-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4106.
Sous-lieutenant Français inconnu du 72^e R.I. (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4102.
BERNARD LÉON, 174^e R.I., sergent, 12-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4105.
DUBOS FÉLIX, 8^e R.I., 10-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4104.
COLSON PIERRE, sergent, 120^e R.I., 28-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé ossuaire de la Chapelle de Dormans.
BUSSAC MARCELLIN, 21^e R.I., 23-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé ossuaire de La Chapelle-de-Dormans.
DELIGNY JULES, 21^e R.I. Cle, 3-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4116.
HAOND JOSEPH, 8^e R.I., 15-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4115.
LAROUSSE MAXIME, 21^e R.I. Cle, 3-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4103.
JEGARD YVES, 1^{er} R.I. Cle, 15-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4097.

1 Français inconnu, porteur d'une alliance gravée G.B.-A.H., 20-2-1911 (pas identifié); relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4117.

VILLEFRANCHE FRANÇOIS, 415° R.I., 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2140.

GAMIN JEAN, 22° R.I., Cle, 26-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4098.

DUPRE LOUIS, 174° R.I., 17-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4096.

COLIN RENÉ, sergent, 103° R.I., 25-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2459.

MUR FÉLIX, caporal, 143° R.I., 9-5-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2460.

Français inconnu porteur d'une baguette gravée J.H. (pas identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2461.

BREIGNOT JEAN, caporal, 20° R.I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2462.

MAULAVE AUGUSTE, 115° R.I., 20-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2463.

1 Adjudant Français inconnu du 117° R.I. (pas identifié); relevé à la Cote 200 à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2471.

MORIN EUGÈNE, 106° R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2202.

SELLIER CHARLES, 8° Zouaves, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2308.

LEVESQUE RENÉ, 87° R.I., 7-5-17; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière national de la Maison-Bleue, tombe 5885.

GLUTRON ERNEST, 74° R.I., 18-9-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Sillery, tombe 5452.

Français inconnu, porteur d'une cuiller gravée C.M. (pas identifié); relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Sillery, tombe 5451.

POTHIN ARMAND, porteur d'une montre gravée à ce nom (pas identifié), relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Sillery, tombe 5450.

1 Sergent fourrier inconnu, porteur d'une baguette avec pierre rouge (pas identifié); relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Sillery, tombe 5449.

SABLE EUGÈNE, 21° R.I., Cle, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4053.

DABET ETIENNE, 21° R.I., Cle, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4050.

BOUTRY MAURICE, 21° R.I., Cle, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3971.

PALAUQUI EDOUARD, 24° R.I., Cle, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3967.

DARAS MARCEL, 8° R.I., Cle, 3-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3603.

ROUCAYROL MARTIAL, 8° R.I., Cle, 3-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4047.

MARY ETIENNE, 8° R.I., Cle, 3-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4051.

GUYONNET ROGER, sergent, 77° R.I., 20-12-14; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4048.

RIVEL MARIUS, 24° R.I., Cle, 6-10-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4052.

AGNELLET FRANÇOIS, 297° R.I., 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2344.

ROUBAUD HENRI, 359° R.I., 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2339.

Infirmier militaire était inhumé avec le soldat AGNELLET FRANÇOIS du 297° R.I. (pas identifié), réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2344.

ROHOU JACQUES, 402° R.I., 29-9-15; relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2338.

GUILLARD HENRI, sergent 106° R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2334.

JOURDREN LOUIS, 67° R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2336.

LE MORELLEC FRANÇOIS, 106° R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2335.

MOUNIER JEAN-MARIE, 67° R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2341.

DELNEUF COURT EDMOND, 106° R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2337.

CAILLIEZ FIRMIN, 4° Zouaves, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2340.

SIMON ALFRED, 106° R.I., 27-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2342.

GALLOIS ALBERT, 23° R.I., Cle, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1981.

1 prêtre inconnu du 155° R.I. (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4057.

MARON MARIUS, 134° R.I., 7-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2385.

GARNIER GUSTAVE, 140° R.I., 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2206.

MESSENT FIRMIN, 75° R.I., 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2389.

MARTINAT JACQUES, 134° R.I., 7-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2391.

ROMAIN MARIUS, caporal 96° R.I., 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2390.

QUEFFELEC MARC, 118° R.I., 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2383.

Français inconnu porteur d'une chevalière gravée L.H. (pas identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2384.

Novembre 1931

BASLEY FERNAND, 329° R.I., 15-11-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2387.

..... JUSTIN 1910 1273 (pas identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2388.

BEGUIN LOUIS, 228° R.I., 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2386.

ARNAL JEAN, 96° R.I., 2-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2382.

GAUTHIER HENRI, Saint-Brieuc 611; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4059.

MAURAGE MARCEL, 155° R.I., 17-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4054.

GREGOIRE EMILE, 154° R.I., 23-3-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4055.

BRISORGUEIL EUGÈNE, 155° R.I., 1-5-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4056.

NICAISE HENRI, 155° R.I., 21-3-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4058.

SISCO JEAN-BAPTISTE, 4-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4070.

GROS PIERRE, 24° R.I., Cle, 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3951.

CATHERIN GASTON, 15° B.C.P., 26-7-18; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2378.

PY EMILE, 15° B.C.P., 26-7-18; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2377.

MARIUS GERMAIN, 96° R.I., 20-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2376.

DELMAS ADRIEN, 8° R.I., 7-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4071.

FLA..... PAUL 1900 ger 4.é. (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4072.

HENO JOSEPH, 72° R.I., 23-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4073.

GARDON (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4075.

ROLLES FRÉDÉRIC, 7° R.I., 13-1-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4078.

..... en 1906, Mézières 225.. (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4077.

LE TALLEC JEAN-MARIE, 72° R.I., 23-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4079.

.....ARCI... ALBERT 190... (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3958.

SANTUCCI LOUIS, 4° R.I., Cle, 27-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4065.

MARCAND CHARLES, 4° R.I., Cle, 29-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4063.

KEUIL MAURICE, sergent 15° R.I., 22-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4062.

JOUAN VICTOR, 4° R.I., Cle, 27-9-15; relevé à Massignes, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4060.

HAREN LOUIS, 272° R.I., 22-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4061.

MARTIN (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3550.

1 Français inconnu (pas identifié), porteur d'une adresse au nom de Mme CHAROLLE, 17, avenue du Pont-de-Flandres, Amiens; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4068.

AQUILLAS (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4066.

REMIOT HENRI, dit LAURENTIN, 170° R.I., 16-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4064.

PARBELLE JEAN, caporal 3° Zouaves, 1-10-18; relevé à Romain, réinhumé cimetière national de Sillery, tombe 5379.

Décembre 1931

SAUTRET FÉLIX, 154° R.I., 12-5-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4083.

GAJAC MARIUS-JEAN, caporal 55° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4081.

BOUIN JEAN, 55° R.I., 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4084.

JACOB MARCEL, 1910, Seine, L.M. 102; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4082.

NICODÈME LOUIS, 155° R.I., 20-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4092.

FLINOIS LOUIS, 155° R.I., 20-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4091.

MAVIER FRANÇOIS, 155° R.I., 20-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4094.

- ROUJOL AUGUSTE, 173° R.I., 25-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4093.
- GILLET LOUIS (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4090.
- BOSSUYT CHARLES, 87° R.I., 6-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4089.
- BONIFACE FRANÇOIS, 51° R.I., 2-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4086.
- DEGURUN JEAN, 91° R.I., 12-3-13; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4086.
- 1 Français inconnu du 51° R.I. (porteur d'une alliance et d'une montre argent) (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4085.
- COQUIN LOUIS, 23° R.I. Cle, 5-2-15; relevé à Massages, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4087.
- CHAMOIX CLAUDE, 52° R.I., 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2217.
- DENIAU GEORGES, 322° R.I., 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2204.
- CHAUVIN EMILE, 52° R.I., 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2205.
- LE BOUFFOS PIERRE, 75° R.I., 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1783.
- FROMENT LÉONCE, 7° R.I., 23-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2421.
- COSSE JUSTIN, 9° R.I., 30-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2420.
- DELON LOUIS, 7° R.I., 13-1-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2419.
- BARRIERE ARMAND, 20° R.I., 20-12-14, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2417.
- DEHORTER JOSEPH, 110° R.I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2418.
- NOGUEZ JEAN, 130° R.I., 23-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2416.
- COQUENLORGE PIERRE, 51° R.I., 3-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4114.
- MIL NARCISSE, 127° R.I., 19-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4113.
- Brest ...2 (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4112.
- TAURINES HENRI, 36° R.I. Cle, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2410.
- MIGAUD PIERRE, 81° R.I., 7-12-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2407.
- TAXI LÉON, 415° R.I., 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2412.
- LEMONNIER ROBERT, sergent 81° R.I., 8-12-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2411.
- SALTEL ADRIEN, caporal 81° R.I., 8-12-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2405.
- CHARRASSIER RENÉ, caporal, 81° R.I., 8-12-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2408.
- HERBERT JOSEPH, 52° R.I., 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2414.
- MARECAUX CHARLES, 1914. Lille, 2574; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2415.
- PAGUA ANTOINE, 20° R.I., 14-3-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2413.
- HAMEL PIERRE, 104° R.I., 26-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2406.
- BIRROCHON JOSEPH, 107° B.C.P., 29-9-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2409.
- BOURDON HENRI, 101° R.I., 19-3-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2455.
- AURAY MARIUS, 44° R.I., 25-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2456.
- MOREAU LUCIEN, 67° R.I., 26-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2458.
- LUCIANI TOUSSAINT, caporal 96° R.I., 7-12-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2304.
- DELENNE AIMÉ, 44° R.I. Cle, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2381.
- SIOUIER CAMILLE, 122° R.I., 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2302.
- RONCIERE FRANÇOIS, 24° R.I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2379.
- LEMARCHAND GEORGES, 96° R.I., 7-12-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2305.
- MOY FRANÇOIS, 44 R.I. Cle, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2303.
- MACARY FRANÇOIS, 96° R.I., 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2380.
- RASSE LÉON, 134° R.I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2233.
- ROCHER JEAN-MARIE, 134° R.I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 3235.
- BLANDIN MARC, 134° R.I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2333.
- KHECHAIMIA MOHAMED SALAH, 3° Tirailleurs Algériens, 6-10-15; relevé à Navarin, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2332.
- PETITCOLAS FRANÇOIS, 161° R.I., 27-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4110.
- MESLIN JEAN-MARIE, 70° R.I., 8-9-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4111.
- DUVAL FERNAND, 150° R.I., 6-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4118.
- DULIN JULES, 150° R.I.; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4120.
- SALIE PAUL, caporal 70° R.I., 8-9-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4121.
- NALIET NARCISSE, 150° R.I., 29-9-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4122.
- FOURREAU GASTON, 155° R.I., 20-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4123.
- BAILLON PIERRE, sergent, 161° R.I., 28-8-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4108.
- DESQUESNES LÉO, 147° R.I., 16-10-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4124.
- Français inconnu, porteur d'une pipe gravée B.L. (pas identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4125.
- COGET THÉODORE, 147° R.I., 15-10-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4126.

Janvier 1932

- ROGER RAPHAËL, 67° R.I., 26-9-15; relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, à La Cheppe, tombe 2466.
- MEICHER GEORGES, 75° R.I., 25-9-15; relevé à Perthes-les-Hurlus, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2467.
- BLAVEC MATHURIN, 115° R.I., 19-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2468.
- FOURNIE PIERRE, caporal, 20° R.I., relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2469.
- ROUXEL ALFRED, 103° R.I., 24-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2470.
- LAMARQUE ALFRED, 20° R.I., 16-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2472.
- JAN JEAN, 20° R.I., 3-4-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2473.
- BERNARD JEAN, caporal, 20° R.I., 16-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2474.
- FOURNIER MATHIEU, sergent, 20° R.I., 16-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2475.
- LASSAGNE VINCENT, 358° R.I., 14-9-14, relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2476.
- RENAULT EUGÈNE, 115° R.I., 20-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2477.
- BOUCHIER PIERRE, dit CHERI, 20° R.I., 16-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2478.
- ROBERT GERMAIN, recrutement de la Mayenne (pas identifié), relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2479.
- BACOU ANTONIN, 20° R.I., 16-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2480.
- LANGLADE LOUIS, 2° Génie, 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2471.
- LESTRADE HENRI, 15° R.I.; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4130.
- GENDRON ALFRED, 150° R.I., 19-3-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4131.
- MARCHAL CHARLES, caporal, 150° R.I., 2-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4133.
- DENISE MAURICE, 161° R.I., 2-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4132.
- JEAN, ...Tulle (pas identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de Dormans, à l'ossuaire.
- LEHNHARD GEORGES, 170° R.I., 13-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4129.
- LORCET JOSEPH, 170° R.I., 13-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4128.
- MAFFRE JÉRÔME, sergent, 24° R.I. Cle, 6-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4148.
- DURAND GABRIEL, 15° R.I., 26-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4145.
- COLIN JOSEPH, caporal, 99° R.I., 25-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2443.
- HEREL JULES, caporal, 130° R.I.; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2451.
- TESSIER ARTHUR, 103° R.I., 24-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2440.
- Marnes (non identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2445.
- CAMIER ANTOINE, 99° R.I., 25-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2450.
- POUIARDILU JEAN-BAPTISTE, 20° R.I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2444.
- CARPUAT CLOVIS, 20° R.I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2441.
- ROMAS CÉLESTIN, 88° R.I., 9-1-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2446.
- LABBE AUGUSTE, 103° R.I., 26-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2448.